



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	16 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.		

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Dépôt du rapport des employés municipaux en lien avec le Règlement numéro 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs – Septembre 2025</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
<p>Le rapport du mois de septembre 2025 quant à l'exercice des pouvoirs délégués prévu par le Règlement numéro 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs est déposé à la présente séance.</p>

Énumération des documents joints au bordereau
Rapport – Septembre

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

<b>Source de financement :</b>		
<input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt	no	<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
<input type="checkbox"/> Réserve		<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Activités financières		
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>		
Coût :		Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

## Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
 Camille Primeau, LL. B., LL. M., CWA  
 Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
 Anne-Marie Déziel  
 Directrice générale par intérim

18 septembre 2025

Signature

Date



**RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT N° 415-2025  
RELATIF À LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DE DÉPENSES ET DE  
CERTAINS POUVOIRS**

Conformément à l'article 3.2 du *Règlement n° 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs*, la soussignée fait rapport de l'exercice des délégations de pouvoirs qui lui ont été déclarées pour la période du 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 30 septembre 2025 :

OBJET	DATE
Modification de la couverture d'assurance – Augmentation de la couverture cyberrisque – Option C (ref. article 7.7)	25 septembre 2025

Déposé à Rigaud, ce 30 septembre 2025.

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
Camille Primeau, LL.B., LL.M., OMA  
Greffière

---

Camille Primeau, LL.B., LL.M., OMA  
Greffière



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Service de la direction générale	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Service de la direction générale	
<b>Date de la demande</b>	3 septembre 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Adoption du Règlement numéro 322-02-2025 modifiant le règlement numéro 322-2014 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le réseau routier municipal</b>	

Rapport (détails/explanations du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
.

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 5<sup>o</sup> de l'article 626 du *Code de la Sécurité Routière* (ci-après « CSR ») permet à la Ville d'adopter un règlement pour prohiber la circulation de tout véhicule routier dans les chemins qu'elle indique pourvu que cette prohibition soit indiquée par une signalisation appropriée ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 291 du CSR permet à la municipalité de restreindre ou d'interdire sur un chemin, dont elle est responsable de l'entretien, la circulation de tous ou de certains véhicules lourds ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 291.1 du CSR prévoit que la restriction ou l'interdiction de circuler prévue à l'article 291 peut être partiellement levée, par une signalisation appropriée, pour permettre de se rendre à un endroit où l'on ne peut accéder qu'en pénétrant dans la zone de circulation interdite afin d'y prendre ou d'y livrer un bien, d'y fournir un service, d'y exécuter un travail, d'y faire réparer le véhicule ou le conduire à son point d'attache ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de réglementer la circulation des camions et des véhicules-outils sur les chemins publics dont l'entretien est à la charge de la municipalité afin d'assurer la protection du réseau routier, la sécurité des citoyens et la tranquillité des secteurs résidentiels ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Rigaud de modifier sa réglementation actuelle relative à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le réseau routier municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption du règlement numéro 322-01-2022 adopté le 13 septembre 2022 n'a jamais pris fin dû à l'absence d'approbation du ministère des Transports et de la Mobilité durable ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de recommencer la procédure d'adoption d'un nouveau règlement en y ajoutant la recommandation formulée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement ainsi que la présentation et dépôt du projet de règlement ont été régulièrement donnés lors de la séance du 9 septembre ;

PAR CONSÉQUENT,

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :

1. Que le *Règlement numéro 322-02-2025 modifiant le règlement numéro 322-2014 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le réseau routier municipal* soit adopté lors de la présente séance ;
2. QU'une copie du règlement soit déposée et accessible sur le site Internet de la Ville.

#### Énumération des documents joints au bordereau

Règlement 322-02-2025

#### Finances et trésorerie

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

#### Source de financement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

#### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

#### Certificat de crédit du trésorier

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	

Signature

Date

#### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### Commentaires



*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

18 septembre 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

---

Signature

18 septembre 2025

Date

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE RIGAUD**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 322-02-2025**

**Règlement 322-02-2025 modifiant le règlement numéro 322-2014 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le réseau routier municipal**

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Rigaud de modifier sa règlementation relative à la circulation des camions et des véhicules-outils sur le réseau routier municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption du règlement numéro 322-01-2022 adopté le 13 septembre 2022 n'a jamais pris fin dû à l'absence d'approbation du ministère des Transports et de la Mobilité durable ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de recommencer la procédure d'adoption d'un nouveau règlement en y ajoutant la recommandation formulée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion avec dépôt et présentation du présent règlement a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil tenue le 9 septembre 2025;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu

Que le règlement 322-02-2025 décrète ce qui suit:

**ARTICLE 1**

L'article 3 du règlement 322-2014 est modifié par l'ajout des paragraphes 5 et 6 ainsi que d'un deuxième alinéa, comme suit :

- 5) **Chemin de la Baie** : entre la montée Wilson et la bretelle de sortie 9 (annexe « D »);
- 6) **Montée de la Baie Saint-Thomas** : entre la bretelle de sortie 6 et le chemin de la Baie (annexe « D »).

Malgré l'interdiction prévue au présent règlement, en cas de fermeture de l'autoroute 40 entre les kilomètres 1 et 12, la circulation des véhicules lourds est permise sur le chemin de la Baie entre les bretelles de la sortie 9 et la montée Wilson, et sur la montée de la Baie-Saint-Thomas entre le chemin de la Baie et les bretelles de la sortie 6, suivant un préavis de 24 heures de la ministre des Transports et de la Mobilité durable à l'attention du Service de l'aménagement et du développement - division travaux publics, sauf urgence. La ministre est alors autorisée à masquer la signalisation.

**ARTICLE 2.**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

*Règlement adopté à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025.*

---

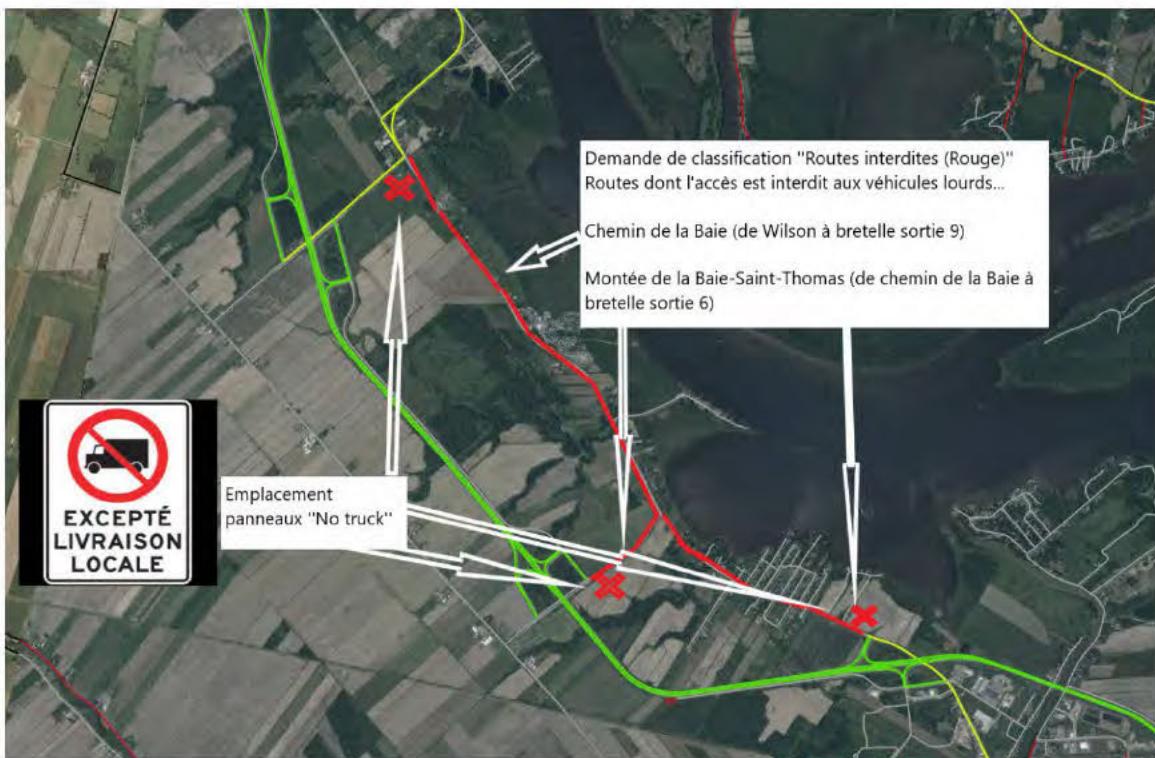
Marie-Claude Frigault  
Mairesse

---

Camille Primeau LL.B., LL. M., OMA  
Greffière

POUR ADOPTION LE 1ER OCTOBRE 2025

## ANNEXE D



POUR ADOPTION LE 1ER OCTOBRE 2025



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Marie-Eve Houle, Directrice finances et trésorerie – Division finances, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice générale par intérim, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	11 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1	

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>Ratification de dépenses urgentes – Réparation et dépannage au poste Agathe</b>	

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Un bris de conduite majeur est survenu au poste Agathe, ce qui a empêché l'usine de filtration de recevoir l'eau nécessaire à la production d'eau potable. Afin d'assurer la continuité du service et de garantir que les citoyens ne manquent pas d'eau potable, la Ville a dû recourir, de façon exceptionnelle et urgente, à des réparations urgentes et à un appel d'urgence pour dépannage des vannes de relâche. Ces opérations ont engendré des frais pour réparer et fixer la situation.

Ces dépenses non prévues seront imputées au poste budgétaire : 59-13117-000 surplus affecté d'eau unifiée.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») a été confrontée à une situation d'urgence relative à l'approvisionnement en eau potable, nécessitant une intervention rapide pour assurer le service essentiel à la population ;

CONSIDÉRANT que la Ville a dû recourir et procéder à des réparations urgentes les 21, 22 et 23 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses, bien qu'effectuées sans résolution préalable, étaient justifiées par la nécessité d'agir rapidement pour des raisons de santé publique et de sécurité ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Servalve était disponible à ce moment à la suite d'un appel d'urgence le 21 juin 2025 pour le dépannage des vannes de relâche ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Plomberie Tuyo-Teck était disponible à ce moment pour effectuer des réparations urgentes les 22 et 23 juin 2025 ;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :

1. De ratifier la dépense de réparation du poste Agathe pour un montant de 2 150,03 \$, et ce, avant toutes taxes applicables pour effectuer le dépannage des vannes de relâche par Servalve;

2. De ratifier la dépense de réparation du poste Agathe pour un montant de 15 040,84 \$, et ce, avant toutes taxes applicables pour effectuer les réparations urgentes par Plomberie Tuyo-Teck ;
3. Que les dépenses soient imputées au poste budgétaire 59-13117-000 (surplus affecté d'eau unifiée).

#### Énumération des documents joints au bordereau

Finances et trésorerie			
No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Total du projet :			

#### Source de financement :

- Règlement d'emprunt no \_\_\_\_\_ Fonds de roulement \_\_\_\_\_  
 Réserve \_\_\_\_\_  Autre \_\_\_\_\_  
 Activités financières \_\_\_\_\_

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : \_\_\_\_\_ Poste(s) budgétaire(s) : \_\_\_\_\_

### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

#### Certificat de crédit du trésorier

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de : _____ \$	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de : _____ \$	
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes : _____	

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Marie-Ève Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### Commentaires



*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

---

18 septembre 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Marie-Ève Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

---

Signature

---

18 septembre 2025

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Service de la direction générale	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Marie-Eve Houle, Directrice – Service des finances et de la trésorerie	
<b>Date de la demande</b>	16 septembre 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 428 900 \$ qui sera réalisé le 15 octobre 2025</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

CONSIDÉRANT QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Rigaud souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 428 900 \$ qui sera réalisé le 15 octobre 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
371-2020 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 445 000 (parapluie)	343 900 \$
377-2021 décrétant des dépenses en immobilisations pour des travaux d'infrastructure liés à la voirie municipale et un emprunt de 1 085 000 \$ (parapluie)	1 085 000 \$

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 377-2021, la Ville de Rigaud souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :

- 1- Que les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :
  - o les billets seront datés du 15 octobre 2025 ;
  - o les intérêts seront payables semi annuellement, le 15 avril et le 15 octobre de chaque année ;
  - o les billets seront signés par la mairesse et la trésorière ;

- o les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026.	100 700 \$	
2027.	104 500 \$	
2028.	108 600 \$	
2029.	112 800 \$	
2030.	117 100 \$	(à payer en 2030)
2030.	885 200 \$	(à renouveler)

- 2- Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 377 2021 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 15 octobre 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

#### Énumération des documents joints au bordereau

[REDACTED]

#### Finances et trésorerie

No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Total du projet :			

#### Source de financement :

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières
- Fonds de roulement  
 Autre

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

#### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

#### Certificat de crédit du trésorier

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Marie-Ève Houle  
 Directrice - Finances et trésorerie

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Marie-Ève Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Marie-Eve Houle, Directrice finances et trésorerie – Division finances, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice générale par intérim, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	12 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Autorisation de paiement – Allocation de départ des élus</b>	

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

L'article 30.1 de la Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit qu'une allocation de départ est versée à toute personne élue cumulant au moins deux années de service créditées au régime de retraite constitué en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux.

Le montant de l'allocation sera établi pour les élus sortants.

Que toute allocation versée soit pris au poste 59-131-03-000 « Surplus affecté allocation départ élus »

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

### Préambule

CONSIDÉRANT QUE l'article 30.1 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit qu'une allocation de départ doit être versée à tout élu qui cesse d'être membre du conseil après avoir cotisé pour l'équivalent d'au moins deux années de service au Régime de retraite des élus municipaux ;

CONSIDÉRANT l'élection général municipal du 2 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'une allocation de départ devra être prévue pour les élus sortants ;

PAR CONSÉQUENT,

### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :

1. D'autoriser le paiement d'une allocation de départ conformément à l'article 30.1 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* à la suite de l'élection générale du 2 novembre 2025 ;
2. Que toute allocation versée soit prise au poste budgétaire 59-131-03-000 « Surplus affecté allocation départ élus ».

### Énumération des documents joints au bordereau

### Finances et trésorerie

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$

Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Total du projet :			

**Source de financement :**

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

- Fonds de roulement  
 Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires**

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
 Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
 Gératrice

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Marie-Ève Houle  
 Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Marie-Eve Houle, Directrice finances et trésorerie – Division finances, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice générale par intérim, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	11 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
Dépôt du rapport de la mairesse sur les faits saillants – Exercice financier 2024	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la <i>Loi sur les cités et villes</i> , la mairesse dépose le rapport sur la situation financière de la Ville de Rigaud qui traite des points suivants :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. États financiers consolidés de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 ;</li><li>2. Rapport du vérificateur externe ;</li><li>3. Rémunération et allocation des dépenses des membres du conseil pour 2024.</li></ol>

Le texte du rapport sera disponible sur le site Internet de la Ville et sur demande formulée auprès de l'administration à l'hôtel de ville.

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

<b>Source de financement :</b>	
<input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no	<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
<input type="checkbox"/> Réserve	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Activités financières	
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>	
Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

<b>Certificat de crédit du trésorier</b>		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*Marie-Ève Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Marie-Eve Houle, Directrice finances et trésorerie – Division finances, Service de la direction générale	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice générale par intérim, Service de la direction générale	
<b>Date de la demande</b>	11 septembre 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe – Exercice financier 2024</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... <i>il est résolu que...</i> »)
Conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la <i>Loi sur les cités et villes</i> , la trésorière dépose, devant le conseil, le rapport financier pour l'année financière terminée au 31 décembre 2024 dressée par celle-ci, ainsi que le rapport du vérificateur externe préparé par le cabinet de comptables professionnels agréés BCGO s.e.n.c.r.l.
Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe seront transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) conformément à l'article 105.2 de la <i>Loi sur les cités et villes</i> .

Énumération des documents joints au bordereau

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

<b>Source de financement :</b>		
<input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no		<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
<input type="checkbox"/> Réserve		<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Activités financières		
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>		
Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :	

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Marie-Ève Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date



Préparé par (nom et titre)	Marie-Eve Houle, Directrice finances et trésorerie – Division finances, Service de la direction générale		
Demandé et approuvé par (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice générale par intérim, Service de la direction générale		
Date de la demande	17 septembre 2025		
Séance ordinaire du	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
Extrait conforme de la résolution	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : Choisissez un élément.

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses au 31 août 2025</b>	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
Habituellement déposés en novembre, mais lors d'une année électorale, doit être déposés à la dernière séance ordinaire avant les élections.

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
La trésorière dépose, conformément à l'article 105.4 de la <i>Loi sur les cités et villes</i> , l'état comparatif des revenus et des dépenses pour le semestre s'étant terminé au 31 août 2025.
Le premier état compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante.
Le second compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et selon les renseignements dont dispose alors la trésorière, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>

<b>Finances et trésorerie</b>			
No projet (si PTI) :		No commande :	
		(module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :	\$	Poste budgétaire	\$
Total du projet :	\$		

<b>Source de financement :</b>	
<input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no	<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
<input type="checkbox"/> Réserve	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Activités financières	
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>	
Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes	

Signature

Date

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Marie-Ève Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Andrea Dominguez, Coordonnatrice – comptabilité et analyse financière – Division finance, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Marie-Ève Houle, Directrice du service des finances et de la trésorerie, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	19 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
	Nombre de copie papier : Choisissez un élément.		

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
Dépôt de la liste mensuelle des bons d'achat et des transferts budgétaires – au 19 septembre 2025	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... <i>il est résolu que...</i> »)
La directrice du service des finances et de la trésorerie dépose devant le conseil le rapport de la liste des bons d'achat et des transferts budgétaires au 19 septembre 2025 représentant un sommaire des engagements financiers d'une valeur de plus de 1 000,00 \$.

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>
Liste des bons d'achat et liste des transferts budgétaires

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

<b>Source de financement :</b>	
<input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no	<input type="checkbox"/> Fonds de roulement
<input type="checkbox"/> Réserve	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Activités financières	
<b>Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :</b>	
Coût :	Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
Marie-Eve Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires
--------------

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
Camille Primeau, LL.B., LL.M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*  
Marie-Eve Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 1

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE

STI-250197 ACQUISITION E INSTAL 01-09-25 2025-09 01-09-25 4892 ENERGERE INC. ANDREA  
ACQUISITION E INSTALLATION DE PROJECTEURS TERRAIN SPORTIF  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel NO RESOLUTION: 2024-12-252

23 70000 000 LOISIRS ET CULTURE  
1.0000 267889.1900 267,889.19 TT 13,394.46 26,721.95 308,005.60 0.00

TOTAL 267,889.19 13,394.46 26,721.95 308,005.60 0.00

INC-250093 DRAPEAUX QUÉBEC ET C 02-09-25 2025-09 02-09-25 3366 TECNIMA VL INC SOPHIE  
DRAPEAUX QUÉBEC ET CANADA  
DEMANDE PAR: Michel Legault NO SOUMISSION: !11406

02 22000 643 DRAPEAUX QUÉBEC ET CANADA  
1.0000 284.0000 284.00 TT 14.20 28.33 326.53 298.16

TOTAL 284.00 14.20 28.33 326.53 298.16

INC-250094 Fournitures médicale 03-09-25 2025-09 03-09-25 4175 SP MEDICAL SOPHIE  
Fournitures médicales  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Christopher Lackey

02 22000 691 FOURNITURES MEDICALES - INCEND  
1.0000 250.7300 250.73 TT 12.54 25.01 288.28 0.00

TOTAL 250.73 12.54 25.01 288.28 0.00

STI-250186 REMPLACEMENT VACANCE 03-09-25 2025-09 03-09-25 4008 ENTRETIEN DE PRESTIGE S.D. ANDREA  
REEMPLACEMENT VACANCES CONCIERGE SEMAINE 11 AU 15 AOÛT 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 19000 522 CONCIERGERIE  
1.0000 2010.0000 2,010.00 TT 100.50 200.50 2,311.00 0.00

TOTAL 2,010.00 100.50 200.50 2,311.00 0.00

STI-250187 REMPLACEMENT VACANCE 03-09-25 2025-09 03-09-25 4008 ENTRETIEN DE PRESTIGE S.D. ANDREA  
REEMPLACEMENT VACANCES CONCIERGE SEMAINE 18 AU 22 AOÛT 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 2

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	TOTAL	NON LIQUIDE
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP		

02 19000 522 CONCIERGERIE

1.0000	2010.0000	2,010.00	TT	100.50	200.50	2,311.00	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	2,010.00	100.50	200.50	2,311.00	0.00
-------	----------	--------	--------	----------	------

-----  
STI-250188      REMPLACEMENT VACANCE 03-09-25 2025-09 03-09-25 4008      ENTRETIEN DE PRESTIGE S.D.      ANDREA  
REMPLACEMENT VACANCES CONCIERGE SEMAINE 25 AU 29 AOÛT 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 19000 522 CONCIERGERIE

1.0000	2010.0000	2,010.00	TT	100.50	200.50	2,311.00	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	2,010.00	100.50	200.50	2,311.00	0.00
-------	----------	--------	--------	----------	------

-----  
SRC-250080      04-09-25 2025-09 04-09-25 4905      KAMIO / 9278-0256 QUÉBEC INC.      JOSEE  
Évènement corporatif - BBQ employés 12 sept. 2025  
DEMANDE PAR: Josée Raymond

02 13000 610 BIENS NON DURABLES - ADMINISTR

1.0000	2560.4900	2,560.49	TT	128.03	255.41	2,943.93	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	2,560.49	128.03	255.41	2,943.93	0.00
-------	----------	--------	--------	----------	------

-----  
INC-250095      Location annuelle cy 08-09-25 2025-09 08-09-25 2940      PREVIMED INC      SOPHIE  
Location annuelle cylindres d'oxygène (débutant 1er sept. 2025)  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Michel Legault

02 22000 610 Location annuelle cylindres oxyg (début 01/09/2025

1.0000	990.0000	990.00	NN	.00	.00	990.00	0.00
--------	----------	--------	----	-----	-----	--------	------

TOTAL	990.00	0.00	0.00	990.00	0.00
-------	--------	------	------	--------	------

-----  
INC-250096      Test pompes 08-09-25 2025-09 08-09-25 1089      BATTLESCHILD INDUSTRIES LIMITE      SOPHIE  
Test pompes  
DEMANDE PAR: Christopher Lackey      NO SOUMISSION: 41528

02 22000 525 Test pompes

1.0000	1150.0000	1,150.00	TT	57.50	114.71	1,322.21	1,207.35
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	----------

TOTAL	1,150.00	57.50	114.71	1,322.21	1,207.35
-------	----------	-------	--------	----------	----------

-----  
SRH-250005      ACCOMPAGNEMENT DES R 08-09-25 2025-09 08-09-25 1153      ALTERNATIVE RH INC.      ANDREA

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 3

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE

SERVICES - ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel NO RESOLUTION: 2025-08-205

02 16000 454 FORMATION ET CONGRES  
1.0000 34387.5000 34,387.50 TT 1,719.38 3,430.15 39,537.03 33,622.24

TOTAL 34,387.50 1,719.38 3,430.15 39,537.03 33,622.24

---

SRH-250006 ANALYSE DE RECEVABIL 08-09-25 2025-09 08-09-25 4897 LORANGER MARCOUX S.E.N.C.R.L. ANDREA  
ANALYSE DE RECEVABILITÉ DE PLAINTES DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel

02 16000 416 RELATION DE TRAVAIL  
1.0000 7136.2500 7,136.25 TT 356.81 711.84 8,204.90 0.00

TOTAL 7,136.25 356.81 711.84 8,204.90 0.00

---

SUD-250015 ÉTUDE DES TERRAINS M 08-09-25 2025-09 08-09-25 4060 NATURE-ACTION QUEBEC ANDREA  
ÉTUDE DES TERRAINS MUNICIPAUX EN ZONE INONDABLE  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Laurance Gougeon

02 61000 411 HONORAIRES PROF - URBANISTE  
1.0000 2720.0000 2,720.00 NN .00 .00 2,720.00 0.00

TOTAL 2,720.00 0.00 0.00 2,720.00 0.00

---

STI-250189 LIANT A ASPHALTE COL 09-09-25 2025-09 09-09-25 0030 LES ENTREPRISES GIVESCO INC. ANDREA  
LIANT A ASPHALTE COLLASSE  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 625 ASPHALTE  
1.0000 1714.6000 1,714.60 TT 85.73 171.03 1,971.36 0.00

TOTAL 1,714.60 85.73 171.03 1,971.36 0.00

---

COM-250010 MIGRATION DU CMS CRA 10-09-25 2025-09 10-09-25 4884 TROISIÈME ANDREA  
MIGRATION DU CMS CRAFT 4 VERS CRAFT 5  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel

02 13000 341 OUTILS DE COMMUNICATION  
1.0000 5215.0000 5,215.00 TT 260.75 520.20 5,995.95 5,475.10

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 4

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE

		TOTAL	5,215.00		260.75	520.20	5,995.95	5,475.10
--	--	-------	----------	--	--------	--------	----------	----------

-----  
COM-250011 Programmation automn 10-09-25 2025-09 10-09-25 4085 ST-CLET DESIGN geneh  
Programmation automne (halloween, courrier, marché, dépouillement)  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Geneviève Hamel

02 70130 349 Programmation automne (halloween, courrier, marché

22.0000	94.6700	2,082.74	TT	104.14	207.75	2,394.63	0.00
---------	---------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	2,082.74		104.14	207.75	2,394.63	0.00
-------	----------	--	--------	--------	----------	------

-----  
INC-250097 Polisseuse plancher 10-09-25 2025-09 10-09-25 1154 GLOBAL INDUSTRIAL CANADA SOPHIE  
Polisseuse plancher et accessoires  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Christopher Lackey NO SOUMISSION: 80058947

02 22000 522 Polisseuse plancher et accessoires

1.0000	2555.7600	2,555.76	TT	127.79	254.94	2,938.49	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	2,555.76		127.79	254.94	2,938.49	0.00
-------	----------	--	--------	--------	----------	------

-----  
SRC-250081 LUMINAIRES LED - PAR 10-09-25 2025-09 10-09-25 0050 ENT. D'ELECTRICITE RIGAUD INC ANDREA  
LUMINAIRES LED - PARCS  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel

23 70000 201 DÉPENSES DU F.P.T.J. - LUMINAIRES LED - PARCS

1.0000	6360.0000	6,360.00	TT	318.00	634.41	7,312.41	0.00
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	------

TOTAL	6,360.00		318.00	634.41	7,312.41	0.00
-------	----------	--	--------	--------	----------	------

-----  
STI-250190 Set de couteaux pour 10-09-25 2025-09 10-09-25 1009 AGRITEX INC DOMMAR  
Set de couteaux pour faucheuse  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 526 ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP

1.0000	1652.5000	1,652.50	TT	82.63	164.84	1,899.97	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,652.50		82.63	164.84	1,899.97	0.00
-------	----------	--	-------	--------	----------	------

-----  
STI-250191 ACHAT ET REMPLACEMEN 10-09-25 2025-09 10-09-25 4314 PR'EAUTECH INSTRUMENTATION ET ANDREA  
ACHAT ET REMPLACEMENT DE 11 ENREGISTREURS DE DÉBORDEMENTS POUR LES SURVERSES (RÉSEAU D'ÉGOUT)

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 5

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE

DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel NO RESOLUTION: 2025-09-243 NO SOUMISSION: 2025-09-09

23 40000 200 INFRASTRUCTURE: AQUEDUC & EGOU  
1.0000 32744.9200 32,744.92 TT 1,637.25 3,266.31 37,648.48 34,378.07

TOTAL 32,744.92 1,637.25 3,266.31 37,648.48 34,378.07

---

SRC-250082 Dépouillement Arbre 11-09-25 2025-09 11-09-25 4854 JONATHAN COTE ROX  
Dépouillement Arbre de Noel - Animation  
DEMANDE PAR: Roxane Aubin

02 70171 493 Dépouillement Arbre de Noel - Animation  
1.0000 3245.0000 3,245.00 TT 162.25 323.69 3,730.94 3,406.84

TOTAL 3,245.00 162.25 323.69 3,730.94 3,406.84

---

STI-250192 Coupe arbre dangereu 11-09-25 2025-09 11-09-25 1233 SERVICE D'ARBRE SPÉCIALISÉ INC STEPH  
Coupe arbre dangereux  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32001 459 COUPE D'ARBRES  
1.0000 2390.0000 2,390.00 TT 119.50 238.40 2,747.90 0.00

TOTAL 2,390.00 119.50 238.40 2,747.90 0.00

---

STI-250193 PRÉFILTRES TORSADÉ U 11-09-25 2025-09 11-09-25 2606 LES EQUIPEMENTS LAPIERRE INC ANDREA  
PRÉFILTRES TORSADÉ USINE FILTRATION  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41360 521 ENTRETIEN RESEAU UNIFIE  
1.0000 1107.0000 1,107.00 TT 55.35 110.42 1,272.77 0.00

TOTAL 1,107.00 55.35 110.42 1,272.77 0.00

---

FIN-250034 RENOUVELLEMENT DU CO 15-09-25 2025-09 15-09-25 4207 FQM ASSURANCES INC ANDREA  
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU 1ER AOÛT 2025 AU 1ER AOÛT 2026  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel NO RESOLUTION: 2025-07-192

02 13000 423 ASSURANCE GENERALE DE LA MUNIC  
1.0000 86613.8700 86,613.87 NN .00 .00 86,613.87 0.00

58 29101 000 FRAIS PAYEE D'AVANCE  
1.0000 121259.4100 121,259.41 NN .00 .00 121,259.41 0.00

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

## L I S T E      D E S      E N G A G E M E N T S

PAGE 6

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE

TOTAL 207,873.28 0.00 0.00 207,873.28 0.00

FIN-250035 MICROSOFT 365 BUSINESS 15-09-25 2025-09 15-09-25 4744 IT CLOUD SOLUTIONS ANDREA  
MICROSOFT 365 BUSINESS BASIC, STANDARD, APPS, ENTRA ID ETC (2025-09-05 AU 2025-10-04)  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Marie-Ève Houle

02 13000 414 SERV. PROF. - INFORMATIQUE

1.0000 1031.3000 1,031.30 TT 51.57 102.87 1,185.74 0.00

**TOTAL** 1,031.30 51.57 102.87 1,185.74 0.00

GRF-250029 W259-CODE DES MUNICI 15-09-25 2025-09 15-09-25 3085 WOLTERS KLUWER QUEBEC LTÉE ANDREA  
W259-CODE DES MUNICIPALITÉS, LOIS ET ANNOTATIONS 1ER DEC 2025 AU 30 NOV. 2026  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Camille Primeau

02 13003 414 HON. PROF - NOTAIRES, CONSULTA

1.0000 333.9200 333.92 TT 16.70 33.31 383.93 0.00

58 29101 000 FRAIS PAYEE D'AVANCE

1.0000 3673.0800 3,673.08 TT 183.65 366.39 4,223.12 0.00

**TOTAL** 4,007.00 200.35 399.70 4,607.05 0.00

GRF-250030 DOSSIER : CMVS-3838 15-09-25 2025-09 15-09-25 2976 RANCOURT LEGAULT JONCAS ANDREA  
DOSSIER : CMVS-38384 AU 31 AOÛT 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Camille Brisebois NO. RESOLUTION: 2024.11.21.9

02 13000 412 SERVICES JURIDIQUES

1,000.00 2,640,000.00 2,640.00 TT 132.00 263.34 3,035.34 0.00

TOTAL: 2,640.00 132.00 263.34 3,035.34 0.00

SRH-250007 ENQUÊTE D1341-01 AU 15-09-25 2025-09 15-09-25 2386 PROFESSIONNELS EN RÈGLEMENT ANDREA  
ENQUÊTE #D1341-01 AU 31 AOÛT 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Désièl

03 16000 416 RELATION DE TRAVAIL

1,0000 7,622,9600 7,622,96 TT 381,15 760,39 8,764,50 0,00

TOTAL: 7,622.96 381.15 760.39 8,764.50 0.00

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 7

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL	NON LIQUIDE

STI-250194 PRÉFILTRES NANOFILTR 15-09-25 2025-09 15-09-25 2606 LES EQUIPEMENTS LAPIERRE INC ANDREA  
PRÉFILTRES NANOFILTRATION  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41360 521 ENTRETIEN RESEAU UNIFIE  
1.0000 1107.0000 1,107.00 TT 55.35 110.42 1,272.77 0.00

TOTAL 1,107.00 55.35 110.42 1,272.77 0.00

STI-250195 HYDRO VAC POUR FUITE 15-09-25 2025-09 15-09-25 0214 SANIVAC - 9363-9888 QUEBEC INC ANDREA  
HYDRO VAC POUR FUITE VANNE FERME PAS  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41360 521 ENTRETIEN RESEAU UNIFIE  
1.0000 3376.6500 3,376.65 TT 168.83 336.82 3,882.30 0.00

TOTAL 3,376.65 168.83 336.82 3,882.30 0.00

STI-250196 PIÈCES STABILISATRIC 15-09-25 2025-09 15-09-25 4274 EQUIPEMENTS PLANNORD ANDREA  
PIÈCES STABILISATRICE DE LA PELLE SUR ROUES  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 526 ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP  
1.0000 3402.4200 3,402.42 TT 170.12 339.39 3,911.93 0.00

TOTAL 3,402.42 170.12 339.39 3,911.93 0.00

SRH-250008 ENQUÊTE 16-09-25 2025-09 16-09-25 2386 PROFESSIONNELS EN RÈGLEMENT ANDREA  
ENQUÊTE : AU 31 JUILLET 2025.  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel

02 16000 416 RELATION DE TRAVAIL  
1.0000 5023.9800 5,023.98 TT 251.20 501.14 5,776.32 0.00

TOTAL 5,023.98 251.20 501.14 5,776.32 0.00

STI-250198 PONCEAU 16-09-25 2025-09 16-09-25 3191 ARMTEC INC ANDREA  
PONCEAU  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32002 521 REP. PONCEAUX, ACHAT GLISSIERE

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 8

PAR DATE

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE

1.0000	1359.3500	1,359.35	TT	67.97	135.60	1,562.92	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,359.35	67.97	135.60	1,562.92	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

-----  
STI-250199 VIDANGE FOSSE POUUDRI 16-09-25 2025-09 16-09-25 0214 SANIVAC - 9363-9888 QUEBEC INC ANDREA  
VIDANGE FOSSE POUUDRIÈRE  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41540 521 ENTRETIEN EGOUT POUUDRIERE

1.0000	1175.0000	1,175.00	TT	58.75	117.21	1,350.96	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,175.00	58.75	117.21	1,350.96	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

-----  
GRF-250031 DOSSIER #122717 - AU 17-09-25 2025-09 17-09-25 4371 DUNTON RAINVILLE ANDREA  
DOSSIER #122717 - AU 31 AOÛT 2025  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel

02 13000 412 SERVICES JURIDIQUES

1.0000	1892.5000	1,892.50	TT	94.63	188.78	2,175.91	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,892.50	94.63	188.78	2,175.91	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

-----  
GRF-250032 MANDAT DANS LE CADRE 17-09-25 2025-09 17-09-25 4371 DUNTON RAINVILLE ANDREA  
DOSSIER #120265 AU 31 AOÛT 2025 (MANDAT DANS LE CADRE DU DOSSIER #760-17-006596-236)  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel NO RESOLUTION: 2025-06-131

02 13000 412 SERVICES JURIDIQUES

1.0000	29457.4500	29,457.45	TT	1,472.87	2,938.38	33,868.70	0.00
--------	------------	-----------	----	----------	----------	-----------	------

TOTAL	29,457.45	1,472.87	2,938.38	33,868.70	0.00
-------	-----------	----------	----------	-----------	------

-----  
STI-250200 RÉPARATIONS 6 ROUES 17-09-25 2025-09 17-09-25 3173 SUSPENSION BELLERIVE INC ANDREA  
RÉPARATIONS 6 ROUES 107  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 32000 525 ENTRETIEN & REP. VEHICULES

1.0000	3376.8700	3,376.87	TT	168.84	336.84	3,882.55	3,545.29
--------	-----------	----------	----	--------	--------	----------	----------

TOTAL	3,376.87	168.84	336.84	3,882.55	3,545.29
-------	----------	--------	--------	----------	----------

-----  
FIN-250036 68RMM - APPAREIL RÉS 18-09-25 2025-09 18-09-25 1239 LOB ANDREA

DATE 18-09-2025 15:00  
IMPRIME LE: 18-09-2025

L I S T E D E S E N G A G E M E N T S

PAGE 9

PAR DATE

# BON D'ACHAT #G\L	DESCRIPTION DESCRIPTION QUANTITE	DATE COMM.PÉR. PRIX	DATE REQ. MONTANT	# FOUR. CODE	FOURNISSEUR TPS	TVP	NOM USAGER TOTAL	NON LIQUIDE
-----------------------	-------------------------------------	------------------------	----------------------	-----------------	--------------------	-----	---------------------	-------------

68RMM - APPAREIL RÉSEAU, 50HUNT.-AGENT DE SURVEILLANCE, 60HUNT. - MDR 0365, 68THREATLOCKER- AOÛT2025

TOTALEMENT DESENGAGE

DEMANDE PAR: Marie-Ève Houle

02 13000 414 SERV. PROF. - INFORMATIQUE

1.0000	1523.3000	1,523.30	TT	76.17	151.95	1,751.42	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,523.30	76.17	151.95	1,751.42	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

---

SRC-250083 RÉFLECTION DU REVÊTEM 18-09-25 2025-09 18-09-25 4148 REVETEMENTS TENNIS SUD OUEST I ANDREA  
RÉFLECTION DU REVÊTEMENT EN ACRYLIQUE ET MARQUAGE DES TERRAINS DE TENNIS/PICKLEBALL  
DEMANDE PAR: Anne-Marie Déziel NO RESOLUTION: 2025-05-122 NO SOUMISSION: 31MARS2025

23 70000 000 LOISIRS ET CULTURE

1.0000	28500.0000	28,500.00	TT	1,425.00	2,842.88	32,767.88	29,921.44
--------	------------	-----------	----	----------	----------	-----------	-----------

TOTAL	28,500.00	1,425.00	2,842.88	32,767.88	29,921.44
-------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

---

STI-250201 FILTRES POUR NANOFIL 18-09-25 2025-09 18-09-25 2606 LES EQUIPEMENTS LAPIERRE INC ANDREA  
FILTRES POUR NANOFILTRATION  
TOTALEMENT DESENGAGE  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 41360 521 ENTRETIEN RESEAU UNIFIE

1.0000	1406.7000	1,406.70	TT	70.34	140.32	1,617.36	0.00
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	------

TOTAL	1,406.70	70.34	140.32	1,617.36	0.00
-------	----------	-------	--------	----------	------

---

STI-250202 Faire débrancher et 18-09-25 2025-09 18-09-25 1232 REFRIGERATION YVAN ALLISON ANDREA  
Faire débrancher et rebrancher air climatisé pour faire toiture  
DEMANDE PAR: Sylvain Vinet

02 70158 522 ENT CHALET PARC CHARTIER

1.0000	1004.3500	1,004.35	TT	50.22	100.18	1,154.75	1,054.44
--------	-----------	----------	----	-------	--------	----------	----------

TOTAL	1,004.35	50.22	100.18	1,154.75	1,054.44
-------	----------	-------	--------	----------	----------

---

40 ENREGISTREMENT(S) GRAND-TOTAL 688,245.79 23,833.17 47,547.10 759,626.06 112,908.93

DATE 18-09-2025 15:36  
IMPRIME LE: 18-09-2025

JOURNAL DU BUDGET REVISE 1

PAGE 1

PERIODE: 2025-09

JRNL # 147

Ville de Rigaud

R E I M P R E S S I O N

DATE REFERENCE 1	CODE REFERENCE 2	UNITE DESCRIPTION DU COMPTE	C.ACT. COMPTE #	ACTIV. DEBIT	QUANTITE CREDIT
18-09-25		125 ENTRETIEN & REPARATION EQUIP. 125 SERV. PROF. - INFORMATIQUE BESOIN 5 ORDINATEURS - PRIORITAIRE	02 13000 527 02 13000 414	6,800.00- 6,800.00	
	** TOTAUX **			6,800.00	6,800.00-



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Andrea Dominguez, Coordonnatrice – comptabilité et analyse financière – Division finance, Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Marie-Ève Houle, Directrice du service des finances et de la trésorerie, Service de la direction générale		
<b>Date de la demande</b>	19 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1	

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Approbation des listes des chèques et des prélèvements bancaires effectués du 1er au 19 septembre 2025 ainsi que le paiement des comptes à payer en date du 02 octobre 2025</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
Deux listes sont transmises pour les chèques et prélèvements bancaires déjà effectués du 1 <sup>er</sup> au 19 septembre 2025 et une autre pour les comptes à payer au 19 septembre 2025 dont les chèques seront effectués le lendemain de la séance du conseil, soit le 02 octobre 2025.

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Procédure comptable conformément au <i>Règlement sur les suivis budgétaires</i> .

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses des fonctionnaires en vertu du <i>Règlement numéro 415-2025 relatif à la délégation d'autorisation de dépenses et de certains pouvoirs</i> , du <i>Règlement numéro 409-2024 sur la gestion contractuelle</i> et des autorisations de paiement des comptes en regard des décisions prises depuis la dernière séance du conseil ;
PAR CONSÉQUENT,

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément et résolu :
<ol style="list-style-type: none"> <li>Que les listes des chèques et prélèvements bancaires effectués du 1<sup>er</sup> au 19 septembre 2025 pour les dépenses particulières de septembre 2025 totalisant 2 049 501,32\$ soit adoptées ;</li> <li>Que le paiement des comptes à payer au 19 septembre 2025 énumérés dans la liste en date du 02 octobre 2025 totalisant 171 092,41 \$ soit autorisé.</li> </ol>

Énumération des documents joints au bordereau
Listes des dépenses particulières du 1 <sup>er</sup> au 19 septembre 2025 déjà payées au cours du mois de septembre 2025.
Liste des comptes à payer au 19 septembre 2025 en date du 02 octobre 2025.

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	2 049 501,32 \$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	171 092,41 \$	<b>Poste budgétaire</b>	\$

<b>Total du projet :</b>	2 220 593,73 \$		

**Source de financement :**

- |                          |                        |                          |                    |
|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> | Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> | Réserve                | <input type="checkbox"/> | Autre              |
| <input type="checkbox"/> | Activités financières  |                          |                    |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	2 220 593,73 \$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

*Copie conforme à l'original signé numériquement*Marie-Ève Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*Marie-Ève Houle  
Directrice - Finances et trésorerie

18 septembre 2025

Signature

Date

DATE 18-09-2025 15:09

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 1

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
LOB	10-09-25	46757	CIRC.	71175				
1239				REF: DATTO / DARK WEB / 66 SAAS - 1 SEPT. 2025	945.55	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
				71176	104.86	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
				71178				
				REF: 10 HORNET - SEPTEMBRE 2025	18.40	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
								1,068.81
GESTION LAWLOR INC.	10-09-25	46758	ANNULE	DÉPÔT50%-FPTJ				
*GEST005				REF: REMBOURSEMENT 50% TRAITE BANCAIRE - PHASE 1 (PERMIS 202-10010) RÉSO: 2025-08-219	103,553.33	DEPOT - ENTENTE PROMOTEUR	55 13600 710	
								103,553.33
GESTION LAWLOR INC.	10-09-25	46758	ANNULE	DÉPÔT50%-FPTJ				
*GEST005				REF: REMBOURSEMENT 50% TRAITE BANCAIRE - PHASE 1 (PERMIS 202-10010) RÉSO: 2025-08-219	103,553.33	DEPOT - ENTENTE PROMOTEUR	55 13600 710	
								103,553.33-
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	10-09-25	46759	CIRC.	CW33183657	46.10	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
1376				CW33204078	251.69	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
				CW33205191	47.20	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
				CWQ33183658	31.45	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
				CWQ33204079	38.85	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
				CWQ33217579	9.40	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
				CWQ33223736	475.59	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
								900.28
GESTION LAWLOR INC.	11-09-25	46760	CIRC.	DÉPÔT50%-FPTJ				
*GEST005				REF: REMBOURSEMENT 50% TRAITE BANCAIRE - PHASE 1 (PERMIS 202-10010) RÉSO: 2025-08-219	103,553.33	DEPOT - ENTENTE PROMOTEUR	55 13600 710	
								103,553.33
#RIVE002	04-09-25	46761	ANNULE	REMB-LETTRE				
				REF: REMBOURSEMENT LETTRE INFO (SYSTEME SEPTIQUE)	100.00	LETTRE CONFORMITE INST SEPTIQU 01 23460 104		
								100.00
#RIVE002	04-09-25	46761	ANNULE	REMB-LETTRE				
				REF: REMBOURSEMENT LETTRE INFO (SYSTEME SEPTIQUE)	100.00	LETTRE CONFORMITE INST SEPTIQU 01 23460 104		
								100.00-
*SAUV011	LA 04-09-25	46762	ANNULE	000001	725.66	REMBOURS. DE TAXES		
								725.66
*SAUV011	LA 04-09-25	46762	ANNULE	000001	725.66-	REMBOURS. DE TAXES		
								725.66-
IGA FAMILLE DEZIEL	04-09-25	46763	CIRC.	3727				
0054				REF: LAIT ET CREME POUR CAFÉ + SAVON LIQUIDE	26.35	BIENS NON DURABLES - ADMINISTR	02 13000 610	
					.30	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
					.30	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	
				9461	31.75	BIENS NON DURABLES - REPAS	02 22000 611	
					1,40	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	

DATE 18-09-2025 15:09

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 2

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

DETAILLE

Ville de Rigaud

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
					1.40	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	61.50
MINISTRE DES FINANCES DU	04-09-25	46764	CIRC.	108394-2025-2/2				
0144				REF: SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC - 2025 (2e paiement de 2)	983,554.00	QUOTE-PART SURETE DU QUEBEC	02 21000 441	983,554.00
SANIVAC - 9363-9888 QUEBE	04-09-25	46765	CIRC.	0001084108				
0214				REF: LOCATION TOILETTE - PARC CHARTIER-DE-LOTBIERE (01 AU 28 AOÛT 2025)	183.96	LOC. TOILETTES - PARCS	02 70159 516	183.96
PETITE CAISSE - BIBLIOTHE	04-09-25	46766	CIRC.	AOÛT2025				
0321				REF: RENFLOUEMENT DE LA PETITE CAISSE ( ANNE-MARIE DÉZIEL)	86.85	BIENS NON DURABLES - BIBLIO	02 70230 610	
					.78	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000	
					.77	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000	
								88.40
LE RESEAU D'INFORMATION M	04-09-25	46767	ANNULE FJ25-20607					
1339				REF: OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR (RICE) GÉNÉRAL	402.41	R-H: OFFRES D'EMPLOI	02 16000 341	402.41
LE RESEAU D'INFORMATION M	04-09-25	46767	ANNULE FJ25-20607					
1339				REF: OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR (RICE) GÉNÉRAL	402.41	R-H: OFFRES D'EMPLOI	02 16000 341	402.41-
COUVREUR XTREME INC.	04-09-25	46768	CIRC.	250505-001				
2183				REF: REMPLACEMENT DE LA TOITURE EN TOLE - CHALET DE L'ESCAPADE (FINAL)	67,000.00	DÉPENSES DU F.P.T.J.	23 70000 201	67,000.00
CONTROLE ANIMAL VAUDREUIL	04-09-25	46769	CIRC.	5830				
2416				REF: SERVICE DE CONTRÔLE ANIMALIER - AOÛT 2025	258.69	CONTROLE DES ANIMAUX	02 29300 451	258.69
SOLUTION NOTARIUS INC.	04-09-25	46770	CIRC.	573378				
2977				REF: ABONNEMENT - SIGNATURE NUMÉRIQUE - SEPT 2025	14.28	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	14.28
INFO PAGE	04-09-25	46771	CIRC.	INV-015720				
3154				REF: Plateforme communication appels	280.25	TELEPHONE (5125-5034) INCENDIE	02 22001 331	280.25
NETSOLID	04-09-25	46772	CIRC.	50152				
3180				REF: ACCÈS DIRECT AUX DIVERS SITES D'INTERNET - SEPTEMBRE 2025 + INSTALLATION POINT À POINT (PUIT SÉGUIN)	23.00	A RECEVOIR PROJET ECOCENTRE	54 13900 002	
					987.68	SERVICE INTERNET: ADM.	02 13000 335	
								1,010.68
ENTRETIEN DE PRESTIGE S.D	04-09-25	46773	CIRC.	10993				
4008				REF: ENTRETIEN MÉNAGER - SALLE LA COULÉE 8 FÉV 2025)	91.98	ENT CHALET PARC CHARTIER	02 70158 522	

DATE 18-09-2025 15:09  
IMPRIME LE: 18-09-2025  
Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 3

DETAILLE  
DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
			11449				
			REF: ENTRETIEN MÉNAGER AOÛT 2025				
				431.16	ENTRETIEN ECOLES FOLIES D'ETE 02 70152 522		
							523.14
SP MEDICAL 4175	04-09-25	46775 CIRC.	81882				
			REF: Fournitures médicales				
				288.28	FOURNITURES MEDICALES - INCEND 02 22000 691		
							288.28
CLOUDLI COMMUNICATIONS CO 4698	04-09-25	46776 CIRC.	1494659				
			REF: SERVICE MESSAGERIE VOCAL - SEPTEMBRE 2025				
				410.88	TEL - ADM (4122-6385)	02 13000 331	
							410.88
HOMEWOOD SANTÉ INC 4718	04-09-25	46777 CIRC.	M754976				
			REF: PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS ET À LEUR FAMILLE (AVRIL-JUIN 2025)				
				892.60	R-H: CONFORMITE - C.N.E.S.S.T. 02 16000 419		
							892.60
IBOO SOLUTIONS INC. 4801	04-09-25	46778 CIRC.	2510311(DÉPÔT)				
			REF: DÉPÔT 50% - PHOTOBOTH HALLOWEEN				
				447.83	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	
							447.83
THERRIEN COUTURE JOLICOEU 4847	04-09-25	46779 CIRC.	584025				
			REF: DOSSIER: AU 9 JUIN 2025				
				869.21	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
			584029				
			REF: DOSSIER: AU 31 MAI 2025				
				966.52	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
							1,835.73
JEAN BEAUCHEMIN 4860	04-09-25	46780 CIRC.	CM-A2025#1				
			REF: CLUB D MARCHE (18-25 SEPT ET 2-9-16 OCTOBRE 2025)				
				350.00	CONTRACTUELS ACTIVITES PARCS	02 70150 411	
							350.00
KAMIO / 9278-0256 QUÉBEC 4905	04-09-25	46781 CIRC.	234610				
			REF: Évènement corporatif - BBQ employés 12 sept. 2025				
				2,943.93	BIENS NON DURABLES - ADMINISTR 02 13000 610		
							2,943.93
121097 CANADA INC. *1210001	11-09-25	46782 CIRC.	QUITTANCE-10%FP				
			REF: TAQ SAI-M-339494-2412. - REMBOURSEMENT - TRANSACTION-QUITTANCE				
				12,133.67	HON. PROF - NOTAIRES, CONSULTA 02 13003 414		
				90,400.00	FONDS FIN PARCS A PAYER	55 13101 000	
							102,533.67
#RIVE002	04-09-25	46783 CIRC.	REMB-LETTRE				
			REF: REMBOURSEMENT LETTRE INFO (SYSTEME SEPTIQUE)				
				100.00	LETTRE CONFORMITE INST SEPTIQU 01 23460 104		
							100.00
	04-09-25	46784 CIRC.	000001	725.66	REMBOURS. DE TAXES		
							725.66
*SAUV011 SP MEDICAL 4175	04-09-25	46786 CIRC.	78915				
			REF: Pad DEA + ballon masque				

DATE 18-09-2025 15:09

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 4

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
				398.88	Pad DEA + ballon masque	02 22000 691	398.88
PUROLATOR 0132	11-09-25	46787 CIRC.	535178216 REF: ENVOI DES FEUILLES T4-2024 AU GOUVERNEMENT	66.41	SERVICE COURRIER	02 13000 322	66.41
FONDS D'ASS DES MUNICIPAL 1152	11-09-25	46788 CIRC.	251493-30 REF: DOSSIER: 251493-30 / POLICE: MMQP-03-071133.19	3,192.00	RECLAMATIONS DOMMAGES ET INTER	02 13000 995	3,192.00
ALTERNATIVE RH INC. 1153	11-09-25	46789 CIRC.	2447 REF: SERVICES - ACCOMPAGNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2,716.29	FORMATION ET CONGRES	02 16000 454	2,716.29
SYNDICAT DES TRAVAILLEUSE 3372	11-09-25	46790 CIRC.	CSN-AOÛT2025 REF: COTISATION - AOÛT 2025	2,760.76	COT SYND A PAYER: COLS BLEUS	55 13800 502	2,760.76
SOQUIJ 4202	11-09-25	46791 CIRC.	1120424 REF: FRAIS DE CODE D'ACCÈS - AOÛT 2025	17.25	HON. PROF - NOTAIRES, CONSULTA	02 13003 414	17.25
GROUPE CLR SRAD 4350	11-09-25	46792 CIRC.	SRAD-0014653 REF: TEMPS D'ONDE - SEPTEMBRE 2025	689.85	TELEPHONE & CELLULAIRE - TRANS	02 32000 331	689.85
SFPQ - SYNDICAT DE LA FON 4764	11-09-25	46793 CIRC.	SFPQ-AOÛT2025 REF: COTISATION - AOÛT 2025	1,316.50	COT SYND A PAYER: COLS BLANCS	55 13800 500	1,316.50
IBOO SOLUTIONS INC. 4801	11-09-25	46794 CIRC.	2512135 (DÉPÔT) REF: DÉPÔT - PHOTOBOTH DÉPOUILLEMENT ABRE DE NOEL - VILLE DE RIGAUD	344.35	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493	344.35
LORANGER MARCOUX S.E.N.C. 4897	11-09-25	46795 CIRC.	99754 REF: DOSSIER: 11504 / 89731 AU 31 MAI 2025	8,204.90	RELATION DE TRAVAIL	02 16000 416	8,204.90
#PRI001	11-09-25	46796 CIRC.	2023-00096 REF: REMBOURSEMENT DÉPÔT - CERTIFICAT DE LOCALISATION - PERMIS 2023-00096	1,000.00	DEPOT CERTIFICAT LOCALISATION	55 13600 400	1,000.00
PREVIMED INC 2940	11-09-25	46797 CIRC.	629874 REF: REMPLISSAGE CYLINDRE OXYGENE	117.49	BIENS NON DURABLES -- MATÉRIEL	02 22000 610	117.49
SANIVAC - 9363-9888 QUEBE 0214	17-09-25	46798 CIRC.	0001062360 REF: LOCATION TOILETTE PARC (6 JUIN AU 3 JUILLET 2025)				

DATE 18-09-2025 15:09

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 5

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
				183.96	LOC. TOILETTES - PARCS	02 70159 516	
			0001088364				
			REF: LOCATION TOILETTE RÉGULIER (8 AOÛT AU 4 SEPT 2025)	183.96	LOC. TOILETTES - PARCS	02 70159 516	
							367.92
ÉNERGIES SONIC INC. 0615	17-09-25	46799 CIRC.	VFR-00015621				
			REF: ACTIVATION ANNUEL CELL -	516.24	COT. & ABONNEMENTS - VOIRIE	02 32000 494	
							516.24
FRANCOTYP-POSTALIA 1327	17-09-25	46800 CIRC.	RIC25029923				
			REF: CONTRAT POSTBASE COMMERCIAL (DU 13 SEPT AU 12 DÉC 2025)	86.23	FRAIS DE POSTE - ADMINISTRATIO	02 13000 321	
							86.23
PROFESSIONNELS EN RÈGLEME 2386	17-09-25	46801 CIRC.	08829				
			REF: ENQUÊTE :#D1341-01 AU 31 JUILLET 2025.	5,776.32	RELATION DE TRAVAIL	02 16000 416	
				08949			
			REF: ENQUÊTE #D1341-01 AU 31 AOÛT 2025	8,764.50	RELATION DE TRAVAIL	02 16000 416	
							14,540.82
RCAP LEASING 3354	17-09-25	46802 CIRC.	1464931				
			REF: LOCATION PHOTOCOPIEUR (OCTOBRE 2025)	727.99	CREDIT-BAIL	03 21003 000	
				63.11	INT. CREDIT-BAIL	02 92300 840	
							791.10
NEOMEDIA 4120	17-09-25	46803 CIRC.	24953				
			REF: MARCHÉ LOCAL, COURRIER DES LUTINS, MARCHÉ NOËL	5,544.96	PUBLICATIONS	02 70150 349	
				25344	PUBLICATIONS	02 70150 349	
				25345	PUBLICATIONS	02 70150 349	
				25349			
			REF: CRÉDIT - MARCHÉ LOCAL, COURRIER DES LUTINS, MARCHÉ NOËL	5,544.96-	PUBLICATIONS	02 70150 349	
							4,228.49
FQM ASSURANCES INC 4207	17-09-25	46804 CIRC.	20229				
			REF: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASURANCES GÉNÉRALES DU 1ER AOÛT 2025 AU 1ER AOÛT 2026	86,613.87	ASSURANCE GENERALE DE LA MUNIC	02 13000 423	
				121,259.41	FRAIS PAYEE D'AVANCE	58 29101 000	
							207,873.28
DUNTON RAINVILLE 4371	17-09-25	46805 CIRC.	485289				
			REF: DOSSIER #120265 AU 31 AOÛT 2025 (MANDAT DANS LE CADRE DU DOSSIER #760-17-006596-236)	33,868.70	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
				485982			
			REF: DOSSIER #122717 - AU 31 AOÛT 2025	2,175.91	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
							36,044.61
CLOUDLI COMMUNICATIONS CO 4698	17-09-25	46806 CIRC.	1498377				
			REF: LICENCE MODULE COMMUNICATION - SEPTEMBRE 2025				

DATE 18-09-2025 15:09

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 6

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
SERVICOFAX INC.	17-09-25	46807	CIRC.	199113	440.64	SERV INFORMATIQUES: SEC CIVILE 02 23000 414		440.64
4879				REF: RÉF #811 - TP - SERVICE DE COPIES - (20 AOÛT AU 15 SEPT 2025)				
				199114	39.69	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
				REF: RÉF #812 - INCENDIE - SERVICE DE COPIES - (20 AOÛT AU 15 SEPT 2025)	40.75	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
				199115	100.77	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
				REF: RÉF #810 - DIRECTION/GREFFE - SERVICE DE COPIES - (20 AOÛT AU 15 SEPT 2025)	199116			
				199116	86.20	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
				REF: RÉF #840 - COMPTOIR/BIBLIO - SERVICE DE COPIES - (20 AOÛT AU 15 SEPT 2025)	199121			
				199121	175.46	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
				REF: RÉF #814 - FINANCES - SERVICE DE COPIES - (20 AOÛT AU 15 SEPT 2025)	199122			
				199122	102.78	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
				REF: RÉF #813 - BIBLIO/LOISIRS - SERVICE DE COPIES - (20 AOÛT AU 15 SEPT 2025)	199123			
				199123	224.97	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670		
				REF: RÉF #809 URBANISME - SERVICE DE COPIES - (20 AOÛT AU 15 SEPT 2025)				770.62
ENERGERE INC.	17-09-25	46808	CIRC.	12870				
4892				REF: ACQUISITION E INSTALLATION DE PROJECTEURS TERRAIN SPORTIF				
					308,005.60	LOISIRS ET CULTURE	23 70000 000	
								308,005.60

TOTAUX 54 CHEQUES 1,863,516.13

DATE 18-09-2025 15:09

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 7

IMPRIME LE: 18-09-2025

## DETAILLE

## Ville de Rigaud

DOI 10.1007/s00162-025-02545-1

DATE 18-09-2025 15:09

IMPRIME LE: 18-09-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 8

DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
DESJARDIN SF - ASSURANCE 0056	15-09-25	3762 CIRC.	ASSCOLL-SEPT25 REF: COTISATION ASURANCE COLLECTIVE - SEPTEMBRE 2025	29,825.49	ASSURANCE COLLECTIVE A PAYER	55 13800 600	29,825.49
BELL CANADA 0013	11-09-25	3763 CIRC.	SEPT2025 REF: SERVICE - SEPTEMBRE 2025	57.78 52.54 397.70 52.54 83.99 127.11 76.19 115.57 47.28 48.18 48.02	TEL - ADM (4122-6385) TELEPHONE: 5482-2285 TELEPHONE (5125-5034) INCENDIE TEL - (6569) RESEAU UNIFIE TELEPHONE - URBANISME TELEPHONE - LOISIRS ADM TEL. & CELLUL- PARCS(4608) TELEPHONE & CELLULAIRE - TRANS TELEPHONE - SECURITE CIVILE T.P.S. A RECEVOIR T.V.Q. A RECEVOIR	02 13000 331 02 40100 331 02 22001 331 02 41360 331 02 61000 331 02 70190 331 02 70150 331 02 32000 331 02 23000 331 54 13402 000 54 13502 000	1,106.90 44.82 61.83 1,794.87 41.40 1,610.76 97.93 95.37 83.88 95.37
HYDRO-QUEBEC 0067	11-09-25	3764 CIRC.	612703229908 REF: COIN R-L SEGUIN, CH DE LA GRANDE-LIGNE	44.82	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC	02 34000 681	44.82
HYDRO-QUEBEC 0067	11-09-25	3765 CIRC.	612703229909 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	61.83	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC	02 34000 681	61.83
HYDRO-QUEBEC 0067	11-09-25	3766 CIRC.	612703229910 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	1,794.87	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC	02 34000 681	1,794.87
HYDRO-QUEBEC 0067	11-09-25	3767 CIRC.	644203110329 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	41.40	ELECTRICITE: 71-73 ST-PIERRE	02 13001 681	41.40
HYDRO-QUEBEC 0067	11-09-25	3768 CIRC.	673003320963 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	1,610.76	ELECTRICITE - GARAGE MUNICIPAL	02 32000 681	1,610.76
HYDRO-QUEBEC 0067	11-09-25	3769 CIRC.	693702741497 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	97.93	ELECTRICITE SORTIE 9 AUT 40	02 62100 681	97.93
VIDEOTRON LTEE 0823	11-09-25	3770 CIRC.	20SEP-19OCT2025 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	95.37	SERVICE INTERNET - BIBLIO	02 70230 335	95.37
VIDEOTRON LTEE 0823	11-09-25	3771 CIRC.	20SEP-19OCT25 REF: 34 RUE DE LA COOPÉRATIVE	83.88	SERVICE INTERNET - VOIRIE	02 32000 335	83.88
VIDEOTRON LTEE 0823	11-09-25	3772 CIRC.	21SEP-20OCT25 REF: DAS FÉDÉRAL 1-RÉDUIT AU 21 SEPTEMBRE 2025	95.37	SERV INTERNET: CHALET ESCAPADE	02 70150 335	95.37
REVENU CANADA RP0001 RÉDU 4723	03-09-25	3773 CIRC.	DASF1-21SEPT25 REF: DAS FÉDÉRAL 1-RÉDUIT AU 21 SEPTEMBRE 2025	4,985.66	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	4,985.66
VISA DESJARDINS 1715	11-09-25	3774 CIRC.	VISA-AOÛT2025 REF: R-H: CONFORMITE - C.N.E.S.S.T.	62.98 16.78	R-H: CONFORMITE - C.N.E.S.S.T.	02 16000 419	62.98 16.78

DATE 18-09-2025 15:09

IMPRIME LE: 18-09-2025

## Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS  
CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 9

## DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	--------	------	-----------	---------	-------------	------	-----------

158.70	ENTR. REP. - SENTIER ESCAPADE	02 70160 522
13.44	EQUIPEMENT - LOISIRS ADM.	02 70190 640
238.29	BIEN NON DURABLE - SENTIER ESC	02 70160 610
73.87	R-H: CONFORMITE - C.N.E.S.S.T.	02 16000 419
116.50	R-H: CONFORMITE - C.N.E.S.S.T.	02 16000 419
13.28	EQUIPEMENTS & NON DURA F ETE	02 70152 643
22.90	EQUIPEMENTS & NON DURA F ETE	02 70152 643
6.29	EQUIPEMENTS & NON DURA F ETE	02 70152 643
7.99	EQUIPEMENTS & NON DURA F ETE	02 70152 643
24.34	EQUIPEMENTS & NON DURA F ETE	02 70152 643
9.02	EQUIPEMENTS & NON DURA F ETE	02 70152 643
34.78	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
3.33	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
62.48	EQUIPEMENTS & NON DURA F ETE	02 70152 643
2.89	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
46.45	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
7.88	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
6.81	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
41.05	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
18.81	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
11.03	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
9.98	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
5.07	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
3.62	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
10.53	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
10.76	ACTIV SPECIALES - FOLIES ETE	02 70152 499
65.42	SERVICE INTERNET: ADM.	02 13000 335
367.45	R-H: OFFRES D'EMPLOI	02 16000 341
208.92	ADMINISTRATION - PUBLICATION	02 13000 349
58.15	ADMINISTRATION - PUBLICATION	02 13000 349
12.00	SERV. EVALUATION MUNICIPALE	02 15000 417
6.36-	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414
63.07	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414
4.20	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414
44.54	ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL	02 32000 522
94.48	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000
85.66	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000
209.94	EQUIPEMENT - LOISIRS ADM.	02 70190 640

GLS	11-09-25	3775 CIRC. 53602277 (INC)	21.30	Service de courrier	02 22000 310
3391					21.30
GLS	11-09-25	3776 CIRC. 53602277 (TP)			
3391		REF: SERVICE DE MESSAGERIE			
			150.55	SERVICE COURRIER	02 13000 322
					150.55

REVENU CANADA RP0002 RÉG 11-09-25 3777 CIRC. DASE2-30SEP2025

REF: DAS FÉDÉRAL 2 RÉGULIER - AU 30 SEPT 2025

5,314.47 D.A.S.F. A PAYER 55 13800 200

DATE 18-09-2025 15:09

## LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS

PAGE 10

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
REVENU CANADA RP0001 RÉDU 11-09-25	3778 CIRC.	DASF1-30SEP2025						5,314.47
4723	REF: DAS FÉDÉRAL 1 RÉDUIT - AU 30 SEPT 2025				5,429.95	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	
								5,429.95
REVENU QUÉBEC	11-09-25	3779 CIRC.	DASP-14SEP2025					
4724	REF: DAS PROVINCIAL - AU 14 SEPT 2025				27,624.91	D.A.S.P. A PAYER	55 13800 300	
					1,213.20	C.S.S.T. A PAYER	55 13800 800	
								28,838.11
HYDRO-QUEBEC	17-09-25	3780 CIRC.	612703234966					
0067	REF: 37 CH DE LA POINTE-SÉGUIN				35.40	ELECTRICITE RAMPE MISE A L'EAU 02 70149 681		35.40
HYDRO-QUEBEC	17-09-25	3781 CIRC.	619003438596		101.20	ELECTRICITE PARCS	02 70159 681	
0067	REF: 3 RUE SIMON-PIERRE-TREMBLAY							101.20
					167.40	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC 02 34000 681		
								167.40
HYDRO-QUEBEC	17-09-25	3783 CIRC.	653203091386					
0067	REF: HOTEL DE VILLE - 106 RUE SAINT-VIATEUR				1,554.33	ELECTRICITE - HOTEL DE VILLE	02 13000 681	
								1,554.33
HYDRO-QUEBEC	17-09-25	3784 CIRC.	682003322918					
0067	REF: FACE A 121 - RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE				211.33	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC 02 34000 681		
								211.33
HYDRO-QUEBEC	17-09-25	3785 CIRC.	690102871086					
0067	REF: FACE A 12 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE				138.21	ELECTRICITE - ECLAIRAGE PUBLIC 02 34000 681		
								138.21
GOUV. DU QUEBEC (C.A.R.R. 16-09-25	3786 CIRC.	CARRA-AOÛT2025						
0254	REF: COTISATION - AOÛT 2025				1,755.61	C.A.R.R.A. A PAYER	55 13800 402	
								1,755.61
REVENU CANADA RP0002 RÉG	16-09-25	3787 CIRC.	DASF2-7OCT2025					
4717	REF: DAS FÉDÉRAL 2 RÉGULIER - AU 7 OCTOBRE 2025				2,848.14	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	
								2,848.14
REVENU CANADA RP0001 RÉDU	16-09-25	3788 CIRC.	DASF1-7OCT2025					
4723	REF: DAS FÉDÉRAL 1 RÉDUIT - AU 7 OCTOBRE 2025				5,381.93	D.A.S.F. A PAYER	55 13800 200	
								5,381.93
REVENU QUÉBEC	16-09-25	3789 CIRC.	DASP-21SEPT2025					
4724	REF: DAS PROVINCIAL AU 21 SEPTEMBRE 2025				21,513.53	D.A.S.P. A PAYER	55 13800 300	
					916.12	C.S.S.T. A PAYER	55 13800 800	

DATE 18-09-2025 15:09

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS

PAGE 11

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
							22,429.65
DESJARDINS SECURITE FINAN 0162	18-09-25	3791 CIRC. AOÛT2025	REF: FOND PENSION - AOÛT 2025	37,488.42	FONDS DE PENSION A PAYER	55 13800 400	
				427.30	REER COLLECTIF A PAYER	55 13800 401	
							37,915.72
IT CLOUD SOLUTIONS 4744	18-09-25	3792 CIRC. 1704388	REF: MICROSOFT 365 BUSINESS P1 Y-M (2025-08-28 - 2025-09-27)	121.07	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
							121.07
IT CLOUD SOLUTIONS 4744	18-09-25	3793 CIRC. 1709436	REF: MICROSOFT 365 BUSINESS BASIC, STANDARD, APPS, ENTRA ID ETC (2025-09-05 AU 2025-10-04)	1,185.74	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
							1,185.74
ANGELINA LALONDE 5011	18-09-25	3794 CIRC. CELL-AOÛT25	REF: REMBOURSEMENT FRAIS CELLULAIRE - AOÛT 2025	50.00	TEL. & CELLULAIRE - FOLIES ETE 02 70152 331		
							50.00
LAURANCE CADIEUX 5012	18-09-25	3795 CIRC. CELL-AOÛT2025	REF: REMBOURSEMENT FRAIS CELLULAIRE - AOÛT 2025	50.00	TEL. & CELLULAIRE - FOLIES ETE 02 70152 331		
							50.00
MALIKA YIP 5013	18-09-25	3796 CIRC. CELL-AOÛT2025	REF: REMBOURSEMENT FRAIS CELLULAIRE - AOÛT 2025	50.00	TEL. & CELLULAIRE - FOLIES ETE 02 70152 331		
							50.00
MEGAN RIOUX 5014	18-09-25	3797 CIRC. CELL-AOÛT2025	REF: REMBOURSEMENT FRAIS CELLULAIRE - AOÛT 2025	50.00	TEL. & CELLULAIRE - FOLIES ETE 02 70152 331		
							50.00
CAISSE DESJARDINS (FRAIS 1027	04-09-25	3798 CIRC. SP-SEPT25	REF: FRAIS ARRET PAIEMENT LE 4 SEPTEMBRE 2025 (2)	12.00	FRAIS BANQUES	02 19000 990	
				12.00	FRAIS BANQUES	02 19000 990	
							24.00
PAYSAFE MRCHANT FEE 2402	04-09-25	3799 CIRC. FRIAS-SEPT2025	REF: FRAIS PAYSAFE MRCHANT - SEPTEMBRE 2025	777.70	FRAIS BANQUES	02 19000 990	
							777.70

TOTAUX

49 PRELEV.

185,985.19

DATE 18-09-2025 15:09

IMPRIME LE: 18-09-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 12

DETAILLE

DU 01-09-2025 AU 19-09-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

GRAND TOTAUX	103 PAIEMENTS	2,049,501.32
--------------	---------------	--------------

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 1

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
	02-10-25	46809	CIRC.	SUBV2025 (GT)				
#GENE002				REF: SUBV. SPORTIVE	199.50	SUBV. AUX INDIVIDUS - LOISIRS 02 70193 991		199.50
	02-10-25	46810	CIRC.	SUBV 2025 (IB)				
#ISAB001				REF: SUBV. SPORTIVE	140.00	SUBV. AUX INDIVIDUS - LOISIRS 02 70193 991		140.00
	02-10-25	46811	CIRC.	REMB.2025-00135				
#LECO001				REF: REMB. DÉPÔT ATTES. CONFORMITÉ - PERMIS 2025-00135	1,500.00	DEPOT ATTESTATION SEPTIQUE	55 13600 500	
	02-10-25	46812	CIRC.	SUBV 2025 (CL)				
#LEDU002				REF: SUBV. SPORTIVE	280.00	SUBV. AUX INDIVIDUS - LOISIRS 02 70193 991		280.00
	02-10-25	46813	CIRC.	SUBV ELITE MEL				
#LEFE002				REF: SUBV. ÉLITE SPOTIVE	250.00	SUBVENTION POUR L'ELITE	02 70194 991	
				SUBV ELITE MEL2				
				REF: SUBV ELITE SPORTIVE	100.00	SUBVENTION POUR L'ELITE	02 70194 991	
				SUBV.2025 (MEL)				
				REF: SUBV. SPORTIVE	140.00	SUBV. AUX INDIVIDUS - LOISIRS 02 70193 991		
				SUBV.2025 (MEL) 2				
				REF: SUBV. SPORTIVE	72.73	SUBV. AUX INDIVIDUS - LOISIRS 02 70193 991		562.73
	02-10-25	46814	CIRC.	SUBV ZERO				
#MATHI00				REF: SUBV. 2025 PRODUITS ZÉRO DECHET	97.54	DEVELOPPEMENT DURABLE	02 47000 970	
								97.54
LES ENTREPRISES GIVESCO I	02-10-25	46815	CIRC.	IN-83960				
0030				REF: LIANT A ASPHALTE COLLASSE	1,971.36	ASPHALTE	02 32000 625	
								1,971.36
ENT. D'ELECTRICITE RIGAUD	02-10-25	46816	CIRC.	288715				
0050				REF: LUMINAIRES LED - PARCS	7,312.41	DÉPENSES DU F.P.T.J. -	23 70000 201	
						LUMINAIRES LED - PARCS		
				288716				
				REF: RÉPARATION (RÉSO. 2024-11-224)	97.73	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
				288717	248.13	ENTRETIEN EGOUT HUDSON CLUB	02 41551 521	
				288718				
				REF: RÉPARATION CHALET ESCAPADE				

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 2

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
LE BRICOTILLEUR 0106	02-10-25	46817 CIRC.	33049 REF: LIME / HUILE / CHAINE	146.60	ENT CHALET PARC CHARTIER	02 70158 522	7,804.87
PIECES D'AUTO & CAMION F. 0125	02-10-25	46818 CIRC.	716-360207 716-360254 716-360538 716-360653 716-360955 716-361160	64.21 19.49	ENTR. REP. MACHINERIE OUTIL ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 70160 526 02 32000 526	83.70
SOC. COOP AGRICOLE STE-MA 0148	02-10-25	46819 CIRC.	1182059 2233332 REF: GAINS TRAVAIL NITRILE	46.54 10.63 42.98 17.24 3.15 2.37	REPARATION EQUIP. PARCS ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL REPARATION EQUIP. PARCS BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 70159 525 02 32000 526 02 32000 522 02 70159 525 02 32000 610 02 32000 526	122.91
SANIVAC - 9363-9888 QUEBE 0214	02-10-25	46820 CIRC.	0001076139 REF: VIDANGE FOSSE POUDRIÈRE (RÉSO. 2025-05-102)	110.29	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	135.88
ROBERT DAOUST & FILS INC 0233	02-10-25	46821 CIRC.	297072 REF: LOCATION GARAGE MUNICIPAL + VIDER CONTENANT 6 TONNES	25.59	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	5,233.26
			0001088197 REF: HYDRO VAC POUR FUITE VANNE FERME PAS	3,882.30	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02 41360 521	
			298059 REF: C.T.D. DÉCHETS PAR CONTENEURS - JUILLET 2025 (RÉSO. 2024-11-227)	1,104.45	RECYCLAGE DE MATERIAUX SECS	02 45300 446	
			909.80 415.54 6,655.65 470.31 8,304.82 586.86 3,793.18 268.03 3,199.94 226.12 1,461.54 103.29	RECYCLAGE DE MATERIAUX SECS REDEVANCE MATERIAUX SECS CONTRAT ENLEV ORDURES 240 LITR CONTRAT ENLEV ORDURES 360 LITR DISPOSITION ORDURES 240 L DISPOSITION ORDURES 360 L REDEVANCE ELIM DECHETS 240 L REDEVANCE ELIM DECHETS 360 L CONTRAT ENLEV ORDURES 240 LITR CONTRAT ENLEV ORDURES 360 LITR CONTRAT ENLEV ORDURES 240 LITR CONTRAT ENLEV ORDURES 360 LITR	02 45300 446 02 45311 446 02 45110 446 02 45111 446 02 45120 446 02 45122 446 02 45121 446 02 45123 446 02 45110 446 02 45111 446 02 45110 446 02 45111 446		
			298103 REF: COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION - MATIÈRES RÉSIDUELLES - AOÛT 2025	517.37 16,687.23 734.72	ENTRETIEN & GESTION BACS 360 L CONTRAT ENLEV ORDURES 240 LITR CONTRAT ENLEV ORDURES 360 LITR	02 45111 526 02 45110 446 02 45111 446	

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 3

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

298139

REF: TRANSPORT DES MATIERES ORGANIQUES - AOÛT 2025

242.28	ENTRETIEN & GESTION BACS 240 L 02 45110 526
20,180.08	COLLECTE - MATIERES ORGANIQUES 02 45235 446
65,861.21	

EDITIONS VAUDREUIL	02-10-25	46822	CIRC.	1397754	23.05	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671
0347				1397755	39.85	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671
				1397759	333.43	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671
				1397762	228.06	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671
				2502677			

REF: VENTILATEUR / P-MANTEAU / ÉTIQUETTE

245.99	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670
2502770	

REF: BLOC STENO / EARTHCHOICE

193.43	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670
2502798	132.78 Articles de bureau 02 22000 670
2502849	350.72 PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST 02 13000 670

1,547.31

MATERIAUX PONT MASSON INC 02-10-25 46824 ANNULE 201485733-02

0468

REF: LISIERE 6 PRISE CORDON 3'

28.63	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525
27.05	ENT & REP IMMEUBLE BIBLIO 02 70239 522

201485847-02

201485899-02

REF: TROUSSE ANALYSE CHLORE / LAMES

12.56	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525
11.43	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525

201485921-02

201486758-02

REF: IDENTIFICATION DE DISTANCES DE FRAPPE

92.71	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525
16.09	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525

201486949-02

201487645-02

REF: RUBAN ÉLECTRIQUE / ATTACHE

53.56	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610
45.85	ENTRETIEN & REPARATION CASERNE 02 22000 522

202135896-02

REF: ENS. CISEAUX CONSTRUCTION

60.91	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525
27.56	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525
24.13	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610

REF: EQUERRE / MACHON / MEULE

44.44	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525
9.50	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610

202136727-02

202136954-02

REF: BÉTON / MÉLANGEUR / FORET

25.33	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610
202137004-02	

REF: RUBAN / MAMELON GALVANISÉ / MANCHON

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 4

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

					22.59	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				7096523-02				
				REF: BOIS TRAITE BRUN, VIS BOIS, TIRE-FOND				
					211.65	ENT & REP 19-21 ST-J-BAPTISTE 02 70121 522		
				7096971-02	13.09	ENT & REP 19-21 ST-J-BAPTISTE 02 70121 522		
								727.08
MATERIAUX PONT MASSON INC	02-10-25	46824	ANNULE	201485733-02				
0468				REF: LISIERE 6 PRISE CORDON 3'				
					28.63	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				201485847-02	27.05	ENT & REP IMMEUBLE BIBLIO 02 70239 522		
				201485899-02				
				REF: TROUSSE ANALYSE CHLORE / LAMES				
					12.56	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				201485921-02	11.43	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				201486758-02				
				REF: IDENTIFICATION DE DISTANCES DE FRAPPE				
					92.71	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				201486949-02	16.09	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				201487645-02				
				REF: RUBAN ÉLECTRIQUE / ATTACHE				
					53.56	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				201488982-02	45.85	ENTRETIEN & REPARATION CASERNE 02 22000 522		
				202135896-02				
				REF: ENS. CISEAUX CONSTRUCTION				
					60.91	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				202136357-02	27.56	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				202136625-02	24.13	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				202136674.02				
				REF: EQUERRE / MACHON / MEULE				
					44.44	REPARATION EQUIP. PARCS 02 70159 525		
				202136727-02	9.50	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				202136954-02				
				REF: BÉTON / MÉLANGEUR / FORET				
					25.33	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				202137004-02				
				REF: RUBAN / MAMELON GALVANISÉ / MANCHON				
					22.59	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE 02 32000 610		
				7096523-02				
				REF: BOIS TRAITE BRUN, VIS BOIS, TIRE-FOND				
					211.65	ENT & REP 19-21 ST-J-BAPTISTE 02 70121 522		
				7096971-02	13.09	ENT & REP 19-21 ST-J-BAPTISTE 02 70121 522		
								727.08-
ÉNERGIES SONIC INC.	02-10-25	46825	CIRC.	00101836122				
0615				REF: ESSENCE DIESEL (RÉSO. 2024-11-228)				
					1,146.94	ESSENCE, HUILE, DIESEL - TRANS 02 32000 631		
				00101885818				
				REF: ESSENCE SANS PLOMB (RÉSO. 2024-11-228)				
					1,116.74	ESSENCE, HUILE, DIESEL - TRANS 02 32000 631		

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 5

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

				00101895326				
				REF: ESENCE DIESEL (RÉSO. 2024-11-228)	270.88	ESSENCE, HUILE, DIESEL - TRANS 02 32000 631		
				00102091601				
				REF: ESSENCE SANS PLOMB (RÉSO. 2024-11-228)	2,617.97	ESSENCE, HUILE, DIESEL - TRANS 02 32000 631		
								5,152.53
CARQUEST RIGAUD LTEE	02-10-25	46826	CIRC.	1810-289420				
0771				REF: 12 MOIS GRATUIT DE REMPLACEMENT				
				1810-290783	356.31	ENT & REPARATION EQUIP INCEND	02 22000 526	
				1810-291205	287.21	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
				1810-291329	129.52	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
				1810-291752	231.04	ENTRETIEN & REP. VEHICULES	02 32000 525	
					101.13	ENT & REPARATION EQUIP INCEND	02 22000 526	
								1,105.21
MADELEINE LANGLOIS	02-10-25	46827	CIRC.	25-0087				
0801				REF: BBC VILLE - PHOTOS SEPT. 2025				
					632.36	ADMINISTRATION - PUBLICATION	02 13000 349	
								632.36
VILLE DE HUDSON	02-10-25	46828	CIRC.	2025-000022				
0834				REF: ENTRAIDE 35 ST-JEAN-BAPTISTE / 21 ROLLANDE / 475 GRANDE LIGNE				
					956.50	ENTRAIDE ET AUTRES RESSOURCES	02 22000 442	
								956.50
AGRITEX INC	02-10-25	46829	CIRC.	1548361				
1009				REF: Set de couteaux pour faucheuse				
					1,899.96	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
								1,899.96
LIBRAIRIE MODERNE	02-10-25	46830	CIRC.	I38278				
1050				I38285	494.85	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
					28.30	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
								523.15
TERMINIX CANADA	02-10-25	46831	CIRC.	2432920				
1082				REF: INSPECTION SERVICE PROTECTA (SEPT. 2025) - BIBLIOTHÈQUE				
					178.21	ENT & REP IMMEUBLE BIBLIO	02 70239 522	
				2432924				
				REF: INSPECTION SERVICE PROTECTA (SEPT. 2025) - ESCAPADE				
				2433667	143.72	ENT CHALET PARC CHARTIER	02 70158 522	
				REF: NID DE GUEPES - BIBLIOTHÈQUE				
					174.19	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
								496.12
LES EVALUATIONS BIGRAS IN	02-10-25	46832	CIRC.	2078319				
1128				REF: ESTIMATION DE LA VALEUR MARCHANDE				
					1,839.60	HONORAIRES PROF - URBANISTE	02 61000 411	
				2078322				
				REF: ESTIMATION DE LA VALEUR MARCHANDE				
					3,794.18	HONORAIRES PROF - URBANISTE	02 61000 411	
								5,633.78
GLOBAL INDUSTRIAL CANADA	02-10-25	46833	CIRC.	993620				

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 6

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

1154	REF: Polisseuse plancher et accessoires	2,938.49	Polisseuse plancher et accessoires	02 22000 522	2,938.49
REFRIGERATION YVAN ALLISO	02-10-25 46834 CIRC. 024893				
1232	REF: INFECTION VENTILATION (JUILLET 2025) - CHALET	959.61	ENT CHALET PARC CHARTIER	02 70158 522	
	025100				
	REF: LOCATION POMPE PRESSION + MAIN D'OEUVRE - ÉCOCENTRE	344.93	A RECEVOIR PROJET ECOCENTRE	54 13900 002	
	025102				
	REF: Faire débrancher et rebrancher air climatisé pour faire toiture	1,154.75	ENT CHALET PARC CHARTIER	02 70158 522	
					2,459.29
SERVICE D'ARBRE SPÉCIALIS	02-10-25 46835 CIRC. 1591				
1233	REF: Travaux d'abattage d'arbres dangereux	2,747.90	COUPE D'ARBRES	02 32001 459	
					2,747.90
GROUPE ARCHAMBAULT INC	02-10-25 46836 CIRC. CW33241118	237.95	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
1235	CW33241285	29.93	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
	CW33261153	25.18	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
					293.06
LOB	02-10-25 46837 CIRC. 71371				
1239	REF: ACER MONITEUR / CLAVIER / SOURIS / BRAS ARTICULÉ	1,057.31	EQUIPEMENTS - ADM	02 13000 643	
	71383				
	REF: LOGICIEL DE SÉCURITÉ CAMÉRA	51.74	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
	71386				
	REF: DATTO / DARK WEB / SAAS - OCTOBRE 2025	943.39	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
	71387				
	REF: 57 HORNET - SEPT. 2025	104.86	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
	71388				
	REF: 68RMM - APPAREIL RÉSEAU, 50HUNT.-AGENT DE SURVEILLANCE, 60HUNT. - MDR 0365, 68THREATLOCKER- AOÛT2025	1,751.42	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
	71389				
	REF: 10 HORNET - OCTOBRE 2025	18.40	SERV. PROF. - INFORMATIQUE	02 13000 414	
					3,927.12
TENAQUIP LIMITÉE	02-10-25 46838 CIRC. 16950157-00				
1261	REF: Bouchons auditifs + harnais + longes	759.60	Bouchons auditifs + harnais + longes	02 22000 643	
					759.60
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	02-10-25 46839 CIRC. CW33237046	78.65	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
1376	CW33246101	210.67	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 7

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

				CW33251032	41.95	ACHAT LIVRES HORS QUEBEC - BIB	02 70230 672	
				CW33251171	224.81	DVD & LIVRES AUDIO - BIBLIO	02 70230 677	
				CWQ33245901	80.69	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
				CWQ33247548	29.35	ACHAT LIVRES QUEBEC - BIBLIO	02 70230 671	
								666.12
HOME HARDWARE	02-10-25	46840	CIRC.	41704				
1744				REF: BAC PEINTURE / PEINTURE				
				41707	39.29	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
				41708	6.20	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
				41721	38.78	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
				41748	43.45	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
				REF: MANDRIN / SCIE CLOCHE / PEINTURE				
				38591254	131.33	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
				38591407	29.14	ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL	02 32000 522	
					20.67	BIENS NON DURABLES - ADMINISTR	02 13000 610	
								308.86
IMPRIMERIE MULTIPLUS	02-10-25	46841	CIRC.	074103				
1769				REF: Tablettes prise de notes PR				
				074397	155.22	PAPETERIE, LIVRES - INCENDIE	02 22000 670	
				REF: CARTE D'AFFAIRES (SERVICE INCENDIE)				
					177.06	PAPETERIE ET LIVRES - ADMINIST	02 13000 670	
								332.28
LES EQUIPEMENTS LAPIERRE	02-10-25	46842	CIRC.	455368				
2606				REF: PRÉFILTRES TORSADÉ USINE FILTRATION				
				544892	1,272.77	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02 41360 521	
				REF: PRÉFILTRES NANOFILTRATION				
				545403	1,272.77	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02 41360 521	
				REF: FILTRES POUR NANOFILTRATION				
					1,617.36	ENTRETIEN RESEAU UNIFIE	02 41360 521	
								4,162.90
DRAPEAUX ET BANNIERES L'E	02-10-25	46843	CIRC.	78761				
2613				REF: KIT HAMPE ECONOMIQUE				
				56.32	413.88	KIT HAMPE ECONOMIQUE	02 22000 643	
				REF: TRANSPORT				
					56.32	TRANSPORT	02 22000 643	
								470.20
ASSA ABLOY	02-10-25	46844	CIRC.	SCI-32144				
2623				REF: ENTRETIEN PRÉVENTIF - BIBLIOTHEQUE				
				355.82	355.82	ENT & REP IMMEUBLE BIBLIO	02 70239 522	
								355.82
ATELIER MECANIQUE RS	02-10-25	46845	CIRC.	79295				
2713				REF: ENTR. REP. VEHICULES - SENTIER				
				67.55	67.55	02 70160 525		
LETTAGE ALAIN GAUTHIER	02-10-25	46846	CIRC.	5295				
2760				REF: INSTALLATION DE LETTAGE				
				88.53	88.53	SIGNALISATION - CIRCULATION	02 35500 649	
				REF: OUTILLAGE - EMBELLISSEMENT				
				605.96	605.96	02 63200 643		
								88.53
LES EQUIPEMENTS RAPCO INC	02-10-25	46847	CIRC.	805665				

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 8

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

## Ville de Rigaud

## DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

2842 605.96  
PREVIMED INC 02-10-25 46848 CIRC. 628031  
2940 REF: Location annuelle cylindres d'oxygène (débutant 1er sept. 2025)  
990.00 Location annuelle cylindres 02 22000 610  
oxyg (début 01/09/2025)  
990.00

RANCOURT LEGAULT JONCAS 02-10-25 46849 CIRC. 109413  
2976 REF: DOSSIER : AU 31 AOÛT 2025  
3,035.34 SERVICES JURIDIQUES 02 13000 412  
3,035.34

WOLTERS KLUWER QUEBEC LTE 02-10-25 46850 CIRC. 6700392722  
3085 REF: W259-CODE DES MUNICIPALITES, LOIS ET ANNOTATIONS 1ER DEC 2025 AU 30 NOV. 2026)  
383.93 HON. PROF - NOTAIRES, CONSULTA 02 13003 414  
4,223.12 FRAIS PAYEE D'AVANCE 58 29101 000  
4,607.05

CIE 9554530 CANADA INC 02-10-25 46851 CIRC. 33857  
3130 REF: POUR GARAGE TUBING, FLAT BAR  
90.00 ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL 02 32000 522  
11.70 T.V.Q. A RECEVOIR 54 13502 000  
101.70

EUROFINS ESSAIS ENVIRONNEMENT 02-10-25 46852 CIRC. 1131240  
3137 REF: RIGAUD (RESEAU URBAIN) (RESO. 2025-02-038)  
1131241 44.61 ANALYSE DE L'EAU - RESEAU UNIF 02 41360 411  
REF: JEUX D'EAU (RESO. 2025-02-038)

ARMTEC INC	02-10-25	46853 CIRC.	6-371479	44.84	ENTRETIEN DES JEUX D'EAU	02 70159 526	89.45
				1,562.92	REP. PONCEAUX, ACHAT GLISSIERE	02 32002 521	

3191 1,562.92  
EMI-9339-9335 QC INC 02-10-25 46854 CIRC. 22539  
3255 REF: ELECTRICIEN COMPAGNON  
232.83 ENTRETIEN DES LUMIERES DE RUES 02 34000 521  
232.83

GROUPE SGM INC 02-10-25 46855 CIRC. AR00005946 411.61 ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD 02 41500 521  
3307 411.61

9260-2085 QUEBEC INC 02-10-25 46856 CIRC. REMB.2024-00198

3430 REF: REMB. DÉPÔT - CL - PERMIS 2024-00198  
1,000.00 DEPOT CERTIFICAT LOCALISATION 55 13600 400  
REMB.2024-00198

REF: REMB. DÉPOT - CL - PERMIS 2024-00200 1,000.00 DEPOT CERTIFICAT LOCALISATION 55 13600 400  
REMB.2024-00200

REF: REMB. DÉPÔT - CL - PERMIS 2024-00200 1,000.00 DEPOT CERTIFICAT LOCALISATION 55 13600 400  
REMB.2024-00201

REF: REMB. DÉPÔT - CL - PERMIS 2024-00201 1,000.00 DEPOT CERTIFICAT LOCALISATION 55 13600 400

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 9

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

ENTRETIEN DE PRESTIGE S.D 02-10-25 46857 CIRC. 11440

4008	REF: REMP. VACANCES CONCIERGE SEMAINE 11 AU 15 AOÛT 2025	2,311.00	CONCIERGERIE	02 19000 522
	11441			
	REF: REMPL. VACANCES CONCIERGE SEMAINE 18 AU 22 AOÛT 2025	2,311.00	CONCIERGERIE	02 19000 522
	11442			
	REF: REMPL. VACANCES CONCIERGE SEMAINE 25 AU 29 AOÛT 2025	2,311.00	CONCIERGERIE	02 19000 522

OMAX	02-10-25 46858 CIRC. 100229	133.46	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650
4028	510785			6,933.00
	REF: AQUA EASY ACID RÉDUCTEUR			
	510786	344.82	ENTRETIEN DES JEUX D'EAU	02 70159 526
	511660	56.18	EVENEMENTS - VILLE	02 70171 493
		14.89	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650

KUBOTA MONTREAL, LANGE PA	02-10-25 46859 CIRC. P10867	752.11	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526
4042				752.11
BAUVAL	02-10-25 46860 CIRC. FV41011499			

4052	REF: FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX 2025 (RÉSO. 2024-04-067)	5,102.59	ASPHALTE.	02 32000 625
	FV41011550			
	REF: FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX 2025 (RÉSO. 2024-04-067)	2,161.53	ASPHALTE	02 32000 625
	FV41011592			
	REF: FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX 2025 (RÉSO. 2024-04-067)	1,629.25	ASPHALTE	02 32000 625
	FV41011711			
	REF: FOURNITURE D'ENROBÉS BITUMINEUX 2025	54.19	ASPHALTE	02 32000 625

NATURE-ACTION QUEBEC	02-10-25 46861 CIRC. F002774			8,947.56
4060	REF: ÉTUDE DES TERRAINS MUNICIPAUX EN ZONE INONDABLE	2,720.00	HONORAIRES PROF - URBANISTE	02 61000 411
				2,720.00

ST-CLET DESIGN	02-10-25 46862 CIRC. 919168			
4085	REF: Programmation automne (halloween, courrier, marché, dépouillement)	2,394.63	Programmation automne	02 70130 349
			(halloween, courrier, marché)	

LE BOTTIER DU CINQ	02-10-25 46863 CIRC. 402518			
4127	REF: VÊTEMENTS - Y OUELLET	586.99	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650
	402649	279.62	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650
		15.30	T.P.S. A RECEVOIR	54 13402 000
		15.26	T.V.Q. A RECEVOIR	54 13502 000
	402650			

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 10

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

REF: VESTE SANS MANCHE - JF. LIZOTTE	93.09	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650	
402732				
REF: Remplacement uniformes usées	699.05	Remplacement uniformes usées	02 22000 650	
402852				
REF: BRODERIE - Y. OUELLET	82.78	VETEMENTS, CHAUSSURES TRANSP	02 32000 650	
			1,772.09	
TOROMONT CAT (QUEBEC) 02-10-25 46864 CIRC. PSQP0554390	11.13	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
4271			11.13	
EQUIPEMENTS PLANNORD 02-10-25 46865 CIRC. FL68399				
4274				
REF: PIECES STABILISATRICE DE LA PELLE SUR ROUES	3,911.93	ENT & REP MACH & EQUIP TRANSP	02 32000 526	
			3,911.93	
PR'EAUTECH INSTRUMENTATIO 02-10-25 46866 CIRC. 13527				
4314				
REF: CONTRAT DE NEUTRALISATION DES ODEURS AUX ÉTANGES D'ÉPURATION POUR LA SAISON 2025	3,670.37	ENT & REP EQUIP EGOUT RIGAUD	02 41500 521	
			3,670.37	
BOUTIQUE DES QUILLES BUFF 02-10-25 46867 CIRC. IN05101528	203.71	ENT & REP SALLE DE QUILLES	02 70120 521	
4853			203.71	
CENTRE JARDIN VAUDREUIL-S 02-10-25 46868 CIRC. 107061211	265.35	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629	
4882	107061217	441.23	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629
	107061427	638.74	FLEURS ET MATERIAUX - EMB.	02 63200 629
			1,345.32	
MATERIAUX PONT MASSON INC 02-10-25 46870 CIRC. 201485733-02				
0468				
REF: LISIERE 6 PRISE CORDON 3'	28.63	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
	201485847-02	27.05	ENT & REP IMMEUBLE BIBLIO	02 70239 522
	201485899-02			
REF: TROUSSE ANALYSE CHLORE / LAMES	12.56	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
	201485921-02	11.43	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525
	201486758-02			
REF: IDENTIFICATION DE DISTANCES DE FRAPPE	92.71	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
	201486949-02	16.09	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525
	201487645-02			
REF: RUBAN ÉLECTRIQUE / ATTACHE	53.56	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610	
	201488982-02	45.85	ENTRETIEN & REPARATION CASERNE	02 22000 522
	202135896-02			
REF: ENS. CISEAUX CONSTRUCTION	60.91	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525	
	202136357-02	27.56	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159 525
	202136625-02	24.13	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000 610
	202136674-02			
REF: EQUERRE / MANCHON / MEULE				

DATE 18-09-2025 15:38

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES

PAGE 11

IMPRIME LE: 18-09-2025

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

Ville de Rigaud

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								
					44.11	REPARATION EQUIP. PARCS	02 70159	525
		202136727-02			9.50	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000	610
				202136954-02				
REF: BÉTON / MÉLANGEUR / FORET					25.33	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000	610
				202137004-02				
REF: RUBAN / MAMELON GALVANISÉ / MANCHON					22.59	BIENS N/DURABLES AUTRES VOIRIE	02 32000	610
				7096523-02				
REF: BOIS TRAITE BRUN, VIS BOIS, TIRE-FOND					211.65	ENT & REP 19-21 ST-J-BAPTISTE	02 70121	522
				7096971-02	13.09	ENT & REP 19-21 ST-J-BAPTISTE	02 70121	522
								726.75
TOTAUX				61 CHEQUES		171,092.41		

DATE 18-09-2025 15:38

IMPRIME LE: 18-09-2025

Ville de Rigaud

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION

CAISSE 96097 - OPERATIONS (54 11100 000)

PAGE 12

DETAILLE

DU 02-10-2025 AU 02-10-2025

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR								

GRAND TOTAUX	61 PAIEMENTS	171,092.41
--------------	--------------	------------



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice, Service des loisirs, de la culture et du tourisme		
<b>Date de la demande</b>	15 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input type="checkbox"/>	Papier <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>Réintégration de l'employé numéro 32-0006</b>	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 32-0006 a été suspendu avec traitement le 4 juin 2025 ;
CONSIDÉRANT QU'une enquête administrative a eu lieu et qu'elle est maintenant complétée ;
CONSIDÉRANT QUE les conclusions de l'enquête ;
PAR CONSÉQUENT,

<b>Dispositif</b> (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :
1- Que l'employé numéro 32-0006 soit réintégré dans ses fonctions ; 2- Que la direction générale soit mandatée pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre ; 3- Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à l'employé numéro 32-0006 et conservée à son dossier d'employé.

<b>Énumération des documents joints au bordereau</b>

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

<b>Source de financement :</b>			
<input type="checkbox"/>	Règlement d'emprunt no	<input type="checkbox"/>	Fonds de roulement
<input type="checkbox"/>	Réserve	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Activités financières		

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**  
Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Service de la direction générale	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice, Service des loisirs, de la culture et du tourisme	
<b>Date de la demande</b>	15 septembre 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Modification – Entente relative à la fourniture d'un service en sécurité incendie, en prévention et en premiers répondants</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
.

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
<p>L'entente relative à la fourniture d'un service en sécurité incendie, en prévention et en premiers répondants venant à échéance le 31 décembre 2025, la ville de Rigaud, Pointe-Fortune et Très-Saint-Rédempteur, souhaite modifier le paragraphe sur le renouvellement de l'entente, et ce, afin de prolonger l'entente jusqu'au début 2026, évitant ainsi toute interruption de service.</p> <p>Dans le contexte des élections municipales à venir, les délais actuels ne nous permettent malheureusement pas de conclure une nouvelle entente de service d'ici le 1er octobre. Par conséquent, les trois villes souhaitent proposer une prolongation de l'entente actuelle afin d'assurer la continuité des services et de disposer du temps nécessaire pour mener à bien les discussions et les démarches requises après le processus électoral.</p> <p>Au cours de l'année 2025, la Ville de Rigaud a connu plusieurs changements administratifs, notamment à la direction générale ainsi qu'au service de sécurité incendie. Ces transitions ont entraîné des délais dans le suivi de certains dossiers stratégiques, incluant l'entente visée par la présente résolution. C'est dans ce contexte que les discussions n'ont pu être amorcées plus tôt, malgré l'échéance fixée au 31 décembre 2025 et la tenue des élections municipales à l'automne.</p>

<p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud a conclu, en date du 15 décembre 2020, l'Entente relative à la fourniture d'un service en sécurité incendie, en prévention et en premiers répondants (ci-après l'<b>« Entente »</b>) avec les municipalités de Pointe-Fortune et Très-Saint-Rédempteur, et que celle-ci arrivera à échéance le 31 décembre 2025 ;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette Entente prévoit, à l'article 9, certaines modalités relatives à sa durée ou à son renouvellement ;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il est souhaitable de modifier l'article 9 et d'y inclure le renouvellement automatique de l'Entente aux mêmes conditions par période successive d'une (1) année complète ou jusqu'à la signature d'une nouvelle entente, considérant le contexte électoral actuel et les délais restreints pour conclure une nouvelle entente avant son échéance ;</p> <p>CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable d'assurer la continuité des services offerts dans le cadre de cette Entente ;</p> <p>CONSIDÉRANT que le prolongement demandé vise uniquement à donner le temps nécessaire pour revoir les modalités de l'Entente, dans le contexte actuel et en collaboration avec les municipalités partenaires ;</p> <p>PAR CONSÉQUENT,</p>
<p style="text-align: center;"><b>Dispositif</b></p> <p>(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)</p>

Il est proposé par **Choisissez un élément** et résolu :

- 1- Que le conseil municipal autorise la modification de l'article 9 de l'Entente, et ce, afin d'y inclure le renouvellement automatique de l'Entente aux mêmes conditions, par période successive d'une (1) année complète ou jusqu'à la signature d'une nouvelle entente ;
- 2- Que cette modification soit intégrée sous forme d'annexe à l'entente initiale et que celle-ci ne modifie d'aucune autre manière l'Entente ;
- 3- D'autoriser la directrice générale par intérim ou en son absence la greffière à parapher ladite annexe ;
- 4- De transmettre copie de cette annexe aux municipalités de Pointe-Fortune et de Très-Saint-Rédempteur afin qu'elle soit paraphée.

**Énumération des documents joints au bordereau**

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

Certificat de crédit du trésorier		
<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

18 septembre 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Gino Lalli, Chargé de projets et des subventions – Service des travaux publics		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Caroline Pelleter, Directrice des travaux publics et du génie – Service des travaux publics		
<b>Date de la demande</b>	22 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaitra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>Octroi de contrat – Démolition de la halte routière (sortie 9)</b>	

<b>Rapport</b> (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La démolition de l'ancienne halte routière, située à côté de la caserne à la sortie 9 de l'A40, est suggérée compte tenu de son état d'endommagement avancé. La Ville souhaite démolir le bâtiment actuel. L'espace sera transformé en espace vert (remblai, terre noire, semence) pour le moment, car il n'y a aucune intention de reconstruire à cet emplacement.

<b>Historique</b> (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Mai 2015 : Rapport de l'amiante rédigé par Groupe Immobilier Conseils Inc. confirme l'absence d'amiante à cet endroit.
Janvier 2025 : La fiche PTI pour la démolition de la halte routière acceptée par les élus (25-TP-011) pour un montant de 128K\$.
Août 2025 : Réception de la 1 <sup>ère</sup> soumission d'Excavation N Laurin (ENL) Inc pour un montant de 125K\$ + tx.
Septembre 2025 : Réception de la 2 <sup>e</sup> soumission de Maniac Démolition Inc (MD) pour un montant de 65K\$ + tx.
Septembre 2025 : Demande de soumission (formulaire en ligne) à une 3 <sup>e</sup> compagnie (Gestion Xpress Démolition) sans réponse.
À la suite de l'analyse des soumissions, le montant de MD ne comprend pas le remblai, la terre noire et la semence. Cependant, les travaux de paysagement pourront être réalisés en régie.

<b>Préambule</b> (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT QUE la halte routière représente désormais un danger pour la sécurité en raison de son état de détérioration avancé;
CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») souhaite procéder à la démolition de la halte routière ;
CONSIDÉRANT QUE la Ville a transmis une demande de prix à trois (3) soumissionnaires et que deux (2) d'entre elles ont répondu ;
CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Maniac Démolition inc. a été identifiée comme étant en mesure de réaliser les travaux requis selon les normes applicables qu'elle respecte les exigences et a été jugée satisfaisante par les services compétents ;
CONSIDÉRANT le <i>Règlement numéro 409-2024 portant sur la gestion contractuelle</i> ;
PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :

1. QUE le conseil municipal autorise l'octroi du contrat à l'entreprise Maniac Démolition inc. pour un montant de 64 900,00 \$, et ce, avant toutes taxes applicables et que cette dépense soit financée par le surplus libre (tel qu'indiqué dans la fiche PTI) ;
2. D'autoriser la directrice des travaux publics ou en son absence, la directrice générale par intérim, à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

**Énumération des documents joints au bordereau**

--

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



24 septembre 2025

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires**

Bordereau de transmission de résolution  
Page 3

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

24 septembre 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

---

Signature

24 septembre 2025

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Caroline Pelletier, Directrice, Service des travaux publics	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice, Service des loisirs, de la culture et du tourisme	
<b>Date de la demande</b>	15 septembre 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Mandat à l'union des municipalités du Québec – Appel d'offres CHI-20262027 – Achat de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux</b>	

Rapport
(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)  L'UMQ procède à des achats regroupés de produits chimiques pour plusieurs municipalités du Québec. Nous souhaitons faire partie du regroupement.

Historique
(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)  Renouvellement du contrat CHI-20242025 auquel la Ville participe.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (ci-après « UMQ ») de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de cinq (5) différents produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux usées et potables : Chlore gazeux 907.2 kg et 68 kg - Hydroxyde de sodium en contenant - Silicate de sodium N. en vrac, en tête de 1000 litres, ou baril de 200 kg.liq. - Sulfate d'aluminium - Sulfate ferrique - Hydroxyde de sodium en vrac ainsi qu'un avis d'intention pour un achat regroupé de chaux calcique en vrac ;

CONSIDÉRANT l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* :

- permet à une ville de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une ville s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précise que le présent processus contractuel est assujetti au « *Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer du sulfate ferrique 12,5% en vrac dans les quantités nécessaires pour ses activités ;

PAR CONSÉQUENT,

Dispositif
(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu :
<ol style="list-style-type: none"><li>1. Que le préambule de la présente résolution fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long ;</li><li>2. Que la Ville confirme son adhésion au regroupement d'achats CHI-20262027 mis en place par l'UMQ visant l'achat de sulfate ferrique 12,5% en vrac pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2027 ou selon les durées contenues dans l'appel d'offres ;</li><li>3. Que la Ville confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées un document d'appel d'offres pour adjuger un ou des contrats d'achats regroupés couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2027 ;</li></ol>

4. Qu'afin de permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à fournir à l'UMQ les noms et les quantités de produits chimiques dont elle aura besoin annuellement en remplissant le formulaire d'inscription en ligne à la date fixée ;
5. Que la Ville confie à l'UMQ le mandat d'analyse des soumissions déposée et de l'adjudication des contrats, selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable ;
6. Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;
7. Que la Ville reconnaissse que l'UMQ recevra, directement de l'Adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ledit taux est fixé à 1,6% pour les organisations membres de l'UMQ et à 3,5% pour celles non-membres de l'UMQ ;
8. Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à l'UMQ.

#### Énumération des documents joints au bordereau

Finances et trésorerie			
No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Total du projet :			

#### Source de financement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no<br><input type="checkbox"/> Réserve<br><input type="checkbox"/> Activités financières | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement<br><input type="checkbox"/> Autre |
|---|---|

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

## SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

Certificat de crédit du trésorier		
<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

## SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

18 septembre 2025

Signature

Date



Préparé par (nom et titre)	Vanessa Beaulieu, Greffière adjointe – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
Demandé et approuvé par (nom et titre)	Camille Primeau, Directrice et greffière – Division greffe et affaires juridiques, Service de la direction générale		
Date de la demande	17 septembre 2025		
Séance ordinaire du	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
Extrait conforme de la résolution	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Autorisation d'application et d'émission de constats d'infraction relatifs à plusieurs règlements municipaux ainsi qu'à tous leurs amendements – À compter du 2 octobre 2025</b>	

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Dans le cadre d'une récente adoption des règlements numéros 419-2025 et 421-2025, la liste des officiers désignés pour l'application des règlements doit être mise à jour.

#### 1. Règlement numéro 419-2025 relatif à la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments :

Officier(s) désigné(s) :

- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Le chef de division – prévention
- Les préventionnistes en sécurité incendie.

#### 2. Règlement numéro 421 2025 (RMH 460) Règlement remplaçant le règlement numéro 266-01-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre

Officier(s) désigné(s) :

- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Le chef de division – prévention
- Les préventionnistes en sécurité incendie.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT QUE les divers règlements de la Ville de Rigaud précisent que les responsables de l'application réglementaire sont, notamment, des « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » ;

CONSIDÉRANT QUE ces mêmes règlements définissent ces « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » comme étant toute personne physique autorisée ou désignée par résolution du conseil municipal et tous les membres de la Sûreté du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2025-07-170 prévoit les personnes autorisées à émettre des constats d'infraction relatifs aux règlements municipaux de la Ville de Rigaud, à leurs amendements et à la réglementation provinciale dont l'application a été déléguée à la Ville de Rigaud ;

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'abroger ladite résolution 2025-07-170 puisque des modifications ont été apportées quant aux « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » responsables de l'application règlementaire ;

CONSIDÉRANT la liste des « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » annexée à la présente résolution ;

PAR CONSÉQUENT,

#### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par **Choisissez un élément** et résolu :

- 1- De nommer les personnes énumérées à la liste annexée à la présente résolution pour l'application des règlements, laquelle fait partie intégrante à la présente résolution, pour émettre des constats d'infraction à être traités par la Cour municipale régionale ou toute autre instance, s'il y a lieu ;
- 2- Que les modifications apportées soient effectives en date du 2 octobre 2025 ;
- 3- Que soit abrogé la résolution 2025-07-170

#### Énumération des documents joints au bordereau

Liste des officiers désignés

Résolution 2025-07-170

#### Finances et trésorerie

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>	\$	<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>	\$		

#### Source de financement :

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

- Fonds de roulement  
 Autre

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

#### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

#### Certificat de crédit du trésorier

<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



---

Signature

---

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

---

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

---

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

18 septembre 2025

---

Signature

Date

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

### **Règlement numéro 210-2005 relatif aux ventes de garage et aux ventes temporaires, ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- ~~Le chef de division urbanisme;~~
- Directeur de l'urbanisme
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

### **Règlement numéro 216-2006 relatif au numérotage de tous les immeubles sur le territoire à l'exception du village de Rigaud ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- ~~Le chef de division urbanisme;~~
- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- ~~Le directeur adjoint | Opérations;~~
- ~~Le directeur adjoint | Prévention;~~
- Les préventionnistes en sécurité incendie;

### **Règlement numéro 218-2006 relatif à l'utilisation et les traverses d'emprises municipales ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

Pour la réception, la préparation et l'analyse relié aux règlements d'urbanisme seulement :

- ~~Le chef de division urbanisme;~~
- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

Pour l'approbation, l'émission du permis, l'inspection, l'analyse et l'application seulement :

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement– division travaux publics;
- Directeur des travaux publics et du génie.

### **Règlement numéro 221-2007 relatif à la gestion du système de drainage des rues et chemins (ponceaux) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

Pour la réception, la préparation de la demande de permis et l'analyse relié aux règlements d'urbanisme :

- Le chef de division urbanisme ;
- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

Pour l'approbation et l'émission du permis et pour l'inspection et l'application du règlement (normes de construction) :

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics.
- Le chargé de projet – division travaux publics;
- Le directeur des travaux publics et du génie.

Pour l'émission de constats d'infraction à être traités par la Cour municipale régionale :

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics ;
- Le chargé de projet – division travaux publics;
- Le directeur des travaux publics et du génie;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

Pour l'inspection et l'application du règlement (pour l'article 7 seulement) :

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- Le directeur des travaux publics et du génie.

### **Règlement numéro 262-2009 relatif aux colporteurs et aux commerçants itinérants (RMH 220) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Le chef de division urbanisme;

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

### **Règlement numéro 266-01-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre (RMH 460) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Le directeur du Service de sécurité incendie; \*
- Le directeur adjoint | Opérations; \*
- Le directeur adjoint | Prévention; \*
- ~~• Les chefs de division du Service de sécurité incendie; \*~~
- Les capitaines du Service de sécurité incendie; \*
- Les préventionnistes en sécurité incendie; \*
- Les officiers du Service de sécurité incendie; \*
- ~~• Le chef de division – urbanisme;~~
- ~~• Directeur de l'urbanisme;~~
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

\* Dispositions des articles 5, 19 et 22 en plus des dispositions générales pour les employés du Service de sécurité incendie.

#### Lors des séances du conseil municipal seulement

- Le directeur général;
- Le greffier ou le greffier adjoint;
- Le chef de division – communication.

### **Règlement numéro 272-2010 relatif au plan d'urbanisme (incluant le Programme particulier d'urbanisme du centre-ville), 273-2010 relatif au lotissement, 274-2010 relatif à la construction, 275-2010 relatif au zonage, 276-2010 relatif aux permis et certificats, 278-2010 relatif au Plan d'aménagement d'ensemble, 345-2016 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale et 347-2017 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ainsi que tous leurs amendements en vigueur ou à venir**

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- ~~Le chef de division – urbanisme;~~
- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;

Pour l'application du règlement numéro 274-2010 et ses amendements et l'émission de constats d'infraction seulement :

- Le directeur adjoint | Prévention;
- Les préventionnistes en sécurité incendie;
- ~~Le chef de division – prévention;~~
- Directeur de l'urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

### **Règlement numéro 295-2011 relatif à l'occupation du domaine public de la Ville de Rigaud ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- ~~Le directeur des travaux publics et du génie;~~
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal.

### **Règlement numéro 297-2011 relatif à l'utilisation extérieure de l'eau potable ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement – division travaux publics;
- ~~Le directeur des travaux publics et du génie;~~
- Directeur de l'urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Le chef de division – communication;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

### **Règlement numéro 322-2014 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils de la Ville de Rigaud ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Les agents de la Sûreté du Québec.

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

**Règlement numéro 324-2014 relatif aux entrées de service à l'aqueduc et à l'égout, les rejets à l'égout, les soupapes de sûreté et les compteurs d'eau, et 375-2020 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement – division travaux publics;
- Le directeur des travaux publics du génie.

**Règlement numéro 326-2015 concernant les animaux de compagnie ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division – urbanisme;
- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Les contrôleurs animaliers.

**Règlement numéro 332-2015 relatif à la prévention des incendies, à l'entretien et l'occupation des bâtiments et des aires libres et la sécurité des piscines résidentielles ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

Pour l'application du règlement numéro 332-2015 et ses amendements et l'émission de constats d'infraction seulement, à l'exception des chapitres 5, 6 et 7 :

- Le directeur adjoint | Prévention;
- Les préventionnistes en sécurité incendie.

Pour l'application du règlement numéro 332-2015 et ses amendements et l'émission de constats d'infraction seulement, à l'exception des chapitres 3 et 4 :

- Le chef de division – urbanisme;
- Directeur de l'urbanisme;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal.

Pour l'application et l'émission de constats d'infraction en lien avec le chapitre 7 :

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement.

**Règlement numéro 341-2016 relatif au déneigement des entrées et des stationnements privés par des entrepreneurs, ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- **Le directeur des travaux publics et du génie;**
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Règlement numéro 350-2017 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- **Le chef de division – urbanisme;**
- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Le directeur général ou son adjoint;
- Le greffier ou le greffier adjoint.

**Règlement numéro 357-2018 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles recyclables, non recyclables, les résidus verts, les résidus alimentaires, les arbres de Noël naturels, les résidus volumineux et les déchets domestiques dangereux (DDD) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement – division travaux publics;
- **Le directeur des travaux publics et du génie;**
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal.

**Règlement numéro 362-2019 relatif aux nuisances (RMH 450) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Le directeur du Service de sécurité incendie; \*\*
- Les capitaines du Service de sécurité incendie; \*\*
- Les préventionnistes en sécurité incendie; \*\*
- Les officiers du Service de sécurité incendie; \*\*
- Les chefs de division du Service de sécurité incendie; \*\*
- Le chef de division traitement des eaux, bâtiments, parcs et embellissement division travaux publics;
- Le chef de division urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

\*\* *Les employés du Service de sécurité incendie n'appliquent pas les dispositions des articles 27 et 28 ainsi que les dispositions générales.*

### **Règlement numéro 363-2019 relatif aux systèmes d'alarme (RMH 110) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Le directeur adjoint | Opérations;
- Le directeur adjoint | Prévention;
- Les officiers du Service de sécurité incendie;
- Les capitaines du Service de sécurité incendie;
- Les préventionnistes en sécurité incendie;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

### **Règlement numéro 373-2020 relatif à la circulation (RMH 399) ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir ou règlements de remplacement**

- Les agents de la Sûreté du Québec.

#### Pour l'application des articles 4 et 5 seulement :

- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Le directeur adjoint | Opérations;
- Le directeur adjoint | Prévention;
- Les préventionnistes en sécurité incendie;
- Les officiers du Service de sécurité incendie;
- Le directeur des travaux publics et du génie;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Le patrouilleur municipal.

### **Règlement numéro 379-2021 relatif au stationnement (RMH 330) ainsi que tous leurs amendements en vigueur ou à venir**

- Le directeur du Service des loisirs, culture et tourisme;
- Les patrouilleurs des Sentiers de L'escapade;
- Le chef de division voirie et matériel roulant – division travaux publics;
- **Le directeur des travaux publics et du génie;**
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

### **Règlement numéro 382-2021 concernant la bibliothèque municipale**

- Le directeur du Service des loisirs, culture et tourisme;
- Le coordonnateur - bibliothèque et culture.

### **Règlement numéro 391-2022 portant sur les règles de régie interne des séances du conseil municipal**

- Le directeur général;
- Le directeur général adjoint;
- Le greffier ou le greffier adjoint;
- Le chef de division – communication.

### **Règlement numéro 398-2023 portant sur la démolition d'immeubles**

- Le directeur général adjoint;
- **Le chef de division – urbanisme;**
- **Directeur de l'urbanisme;**
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal.

### **Règlement numéro 400-2023 décrétant les règles d'utilisation des sentiers de l'escapade et abrogeant le règlement numéro 342-2016**

- Le directeur du Service des loisirs, culture et tourisme;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Les patrouilleurs des Sentiers de L'escapade;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Règlement numéro 411-2024 complémentaire au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et de ses amendements concernant l'encadrement et le traitement administratif des installations sanitaires**

- ~~Le chef de division urbanisme;~~
- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Règlement numéro 419-2025 relatif à la salubrité, l'occupation et l'entretien des bâtiments**

- Le conseiller en urbanisme;
- Directeur de l'urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Le directeur adjoint | Opérations;
- Le directeur adjoint | Prévention;
- Les préventionnistes en sécurité incendie;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Règlement numéro 421-2025 (RMH 460) Règlement remplaçant le règlement numéro 266-01-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre**

- Le conseiller en urbanisme;
- Directeur de l'urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

Pour l'application des articles 4, 5, 19, 20, 21, 23 et 23.1 seulement :

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

- Le directeur du Service de sécurité incendie;
- Le directeur adjoint | Prévention
- Les préventionnistes en sécurité incendie.

**Règlement Q-2, R-22 relatif à l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et le règlement Q.2, R-35.2 sur le prélèvement des eaux et leur protection ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- ~~Le chef de division urbanisme;~~
- Directeur de l'urbanisme;
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal - urbanisme;
- Le patrouilleur municipal.

*Sera en vigueur le 2 octobre 2025*

## PROPOSITION DE MODIFICATIONS

**Loi sur les compétences municipales** – personnes désignées pour régler les mésententes ainsi que tous ses amendements en vigueur ou coà venir

- **Le chef de division – urbanisme;**
- Le conseiller en urbanisme;
- Les inspecteurs en urbanisme et en environnement;
- L'inspecteur municipal.

**Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- **Le chef de division – urbanisme;**
- Le conseiller en urbanisme;
- L'inspecteur municipal;
- Les agents de la Sûreté du Québec.

**Application du règlement annuel décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux et du règlement décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux en vigueur et recours en recouvrement d'une somme due à la Ville à raison, notamment, des taxes, droits de mutation, licences, tarifs, taxe de l'eau, droit de compensation ou permis, etc. en vertu de l'article 28 de la Loi sur les cours municipales (LCM)**

- Le trésorier;
- Le trésorier adjoint;
- Le greffier;
- Le greffier adjoint.

**Règlement d'application (S-3.1.02, r. 1) de la Loi sur la sécurité des piscines résidentielles ainsi que tous ses amendements en vigueur ou à venir**

- **Le chef de division – urbanisme;**
- Le conseiller en urbanisme;
- L'inspecteur municipal.

Cette résolution remplace et abroge la résolution 2025-07-170

**Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rigaud, tenue le 8 juillet 2025.**

Sont présents : M. Charles Meunier, conseiller

M. Marc Noël, conseiller

M. Yves Pelletier, conseiller

M. Alain Lapointe, conseiller

M. Jean-Virgile Tassé-Themens, directeur général par intérim

Ainsi que : M<sup>me</sup> Camille Primeau, greffière

Est absent M. Kevin Ménard, conseiller

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Marie-Claude Frigault.

Les résultats des votes indiqués au présent procès-verbal excluent le vote de la présidente, à moins d'une mention différente à l'un de ceux-ci.

**2025-07-170**

**Autorisation du technicien en urbanisme – Officier désigné**

CONSIDÉRANT QUE les règlements de la Ville de Rigaud précisent que les responsables de l'application réglementaire sont notamment des « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » ;

CONSIDÉRANT QUE ces mêmes règlements définissent ces « officiers, officiers désignés ou l'autorité compétente » comme étant toute personne physique autorisée ou désignée par résolution du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rigaud embauche temporairement un technicien en urbanisme pour assurer les inspections des piscines résidentielles ;

**PAR CONSÉQUENT,**

Il est proposé par Alain Lapointe et résolu par le conseil municipal :

1. Que le technicien en urbanisme, soit autorisé à appliquer les règlements municipaux, à émettre des avis d'infraction et des constats d'infraction se rapportant aux piscines résidentielles notamment le règlement 332-2025 et ses amendements ainsi que le *Règlement d'application de la Loi sur la sécurité des piscines résidentielles* et qu'il soit autorisé à effectuer toutes les inspections requises en fonction de ces règlements ;

2. Que cette autorisation prenne fin au terme de son contrat de travail.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Je certifie que le texte ci-haut est une copie authentique d'une résolution adoptée par le conseil  
sujette à l'approbation du procès-verbal de ladite séance.

Extrait certifié conforme

Marie-Claude Frigault, maire 

Greffière

Date : 10 juillet 2025

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme		
<b>Date de la demande</b>	18 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur mixte autoroutier – 30, chemin Henri-Petit – Construction d'un bâtiment commercial – Lot 3 608 966 – Zone C-161</b>	2025-20044

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La demande de P.I.I.A. vise la construction d'un bâtiment commercial d'un étage.
En vertu du <i>Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)</i> numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de construction d'un bâtiment commerciale dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au conseil municipal.
Le projet respecte l'ensemble des objectifs de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A.

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Recommandation numéro : U25-09-84
Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 16 septembre 2025

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20044, déposée le 25 juin 2025 visant la construction d'un bâtiment commercial d'un étage ;
CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'urbanisme ;
CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;
CONSIDÉRANT que l'objet de la présente analyse porte uniquement sur la proposition relative à la construction du bâtiment principal ;
CONSIDÉRANT que l'aménagement du terrain et des espaces de stationnement fera l'objet d'une analyse distincte ultérieurement ;
CONSIDÉRANT QU'en vertu du <i>Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)</i> numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de construction d'un bâtiment principal dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;
CONSIDÉRANT QUE la marge avant du bâtiment correspond à la marge observée des bâtiments sur la rue ;
CONSIDÉRANT QUE les détails architecturaux au fascia de la façade donnant sur la rue démontrent qu'une attention particulière a été portée au traitement de la façade donnant sur la rue ;
CONSIDÉRANT QU'il est prévu un toit à deux versants, qui s'harmonise avec la forme générale des toitures du secteur outre le bâtiment voisin ;

CONSIDÉRANT la qualité des parements extérieurs ;

CONSIDÉRANT QUE l'intervention projetée répond ainsi aux objectifs de la section A. IMPLANTATION et de la section B. ARCHITECTURE de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20044 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal autorise la demande de P.I.I.A., telle que déposée, pour la construction d'un bâtiment commercial sis sur le lot 3 608 966 dont l'adresse projetée correspondra au 30, chemin Henri-Petit.

**Énumération des documents joints au bordereau**

**Finances et trésorerie**

No projet (si PTI) :		No commande :	
		(module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Total du projet :			

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### Commentaires

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

---

18 septembre 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme		
<b>Date de la demande</b>	18 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur mixte autoroutier – 101, route 201 – Remplacement des enseignes de la station-service Esso – Lots 3 609 945 et 4 349 544 – Zone C-34</b>	2025-20042

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)
La demande vise à remplacer les enseignes de la station-service Esso existante par de nouvelles enseignes, sans modifier leur localisation ni leur dimension et comprend:
<ul style="list-style-type: none"><li>- l'ensemble des enseignes sur le poteau présent en cours avant;</li><li>- des 4 panneaux apposés sur chacun des côtés de la marquise;</li><li>- d'une enseigne sur mur du bâtiment principal (dépanneur);</li><li>- d'une enseigne sur mur du bâtiment accessoire (lave-auto).</li></ul>
En vertu du règlement numéro 345-2016, tout projet de modification d'une enseigne dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au conseil municipal.
Le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A.

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)
Recommandation numéro : U25-09-82
Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 16 septembre 2025

Préambule (CONSIDÉRANT/ATTENDU)
CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20042, déposée le 13 août 2025 visant à remplacer les enseignes de la station-service Esso par de nouvelles enseignes ;
CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'urbanisme ;
CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;
CONSIDÉRANT QU'en vertu du <i>Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)</i> numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de modification d'enseigne dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;
CONSIDÉRANT QUE les enseignes proposés sont neutres et représentent l'image du commerce ;
CONSIDÉRANT QUE l'affichage ne modifiera pas la signature particulière du bâtiment ;
CONSIDÉRANT QU'il y a homogénéité au niveau de la forme, de la calligraphie et de l'éclairage des enseignes ;
CONSIDÉRANT QUE les matériaux sont de qualité de base, solide et sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'intervention projetée répond ainsi aux objectifs de la section D. AFFICHAGE de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20042 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal autorise la demande de P.I.I.A. telle que déposée afin de modifier les enseignes de la station-service sise au 101, route 201 – Lots 3 609 945 et 4 349 544.

**Énumération des documents joints au bordereau**

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

**Source de financement :**

- Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

- Fonds de roulement  
 Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

18 septembre 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

---

Signature

18 septembre 2025

Date

<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme	
<b>Date de la demande</b>	18 septembre 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
P.I.I.A. – Secteur centre-ville – 105-109, rue Saint-Pierre – Rénovations extérieures de l'habitation multifamiliale – Lots 3 607 891 et 3 607 893 – Zone C-148	2025-20045

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La demande vise à un projet de rénovation extérieure d'une habitation multifamiliale ayant une valeur patrimoniale importante. Il est prévu dans le cadre des rénovations :

- Le remplacement des portes et fenêtres ;
- Réfection des planches du balcon et des marches du côté du logement 107;
- Remplacement du bardage de cèdre vert et des planches de bois peint en vert du côté du 105 par de la tôle noire;
- Remplacement de la brique du côté du 105 par du vinyle blanc identique à celui sur la partie existante.

En vertu du règlement numéro 345-2016, tout projet de rénovation extérieure d'un bâtiment ayant une valeur patrimoniale importante dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au conseil municipal.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-09-85

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 16 septembre 2025

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20045, déposée le 15 août 2025 visant les rénovations extérieures d'une habitation multifamiliale ayant une valeur patrimoniale importante ;

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation extérieure d'un bâtiment ayant une valeur patrimoniale importante dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les valeurs d'art et de matérialité accordées à cette demeure sont attribuables à la préservation du parement de la mansarde en bardage de cèdre lequel prévoit être retiré ;

CONSIDRÉANT QUE le retrait de cet élément irait à l'encontre du maintien de l'ensemble architectural du milieu ;

CONSIDÉRANT QUE la démarcation existante au niveau du parement extérieur permettait de distinguer clairement la partie ancienne du bâtiment de la section plus récente ;

CONSIDÉRANT QUE la rénovation projetée, en cherchant à uniformiser l'apparence des deux parties, aurait pour effet de créer une incohérence architecturale en présentant celles-ci comme un ensemble homogène alors qu'elles proviennent d'époques distinctes ;

CONSIDÉRANT QUE les modèles de portes et fenêtres proposés, de style moderne et de facture trop simplifiée, ne sont pas compatibles avec le caractère patrimonial et l'époque de construction des deux sections du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE l'intervention projetée ne répond pas aux objectifs de la section C. ARCHITECTURE de l'article 3.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20045 ;

PAR CONSÉQUENT,

#### Dispositif

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal refuse la demande de P.I.I.A. visant des rénovations extérieures d'une habitation multifamiliale ayant une valeur patrimoniale importante sis au 105-109, rue Saint-Pierre – Lots 3 607 891 et 3 607 893.

#### Énumération des documents joints au bordereau

#### Finances et trésorerie

No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
<b>Total du projet :</b>			

#### Source de financement :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

#### Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

#### SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE

#### Certificat de crédit du trésorier

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	



---

Signature

---

Date

### SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Commentaires

---

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

---

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

18 septembre 2025

---

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme		
<b>Date de la demande</b>	18 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaitra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>P.I.I.A. – Secteur centre-ville – 133, rue Saint-Pierre – Rénovations des escaliers et galeries du logement au 1, rue de la Banque – Lot 3 608 228 – Zone C-148</b>	2025-20046

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La demande vise des travaux de rénovation extérieurs des escaliers et galeries qui font front à la rue de la Banque. Les galeries et les escaliers seront refaits en bois traité puis peint l'année suivant le traitement. Le plancher des escaliers et des galeries sera peint en rouge, tandis que les garde-corps seront blancs, tout comme était l'existant à l'origine.

En vertu du règlement numéro 345-2016, tout projet de peinture et teinture extérieur d'un bâtiment principal dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au conseil municipal.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-09-86

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 16 septembre 2025

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20046, déposée le 29 mai 2025 visant des travaux de rénovation extérieurs des escaliers et galeries ;

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de rénovation extérieur d'un bâtiment ayant une valeur patrimoniale importante dans le secteur centre-ville doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE l'intervention projetée répond aux objectifs de la section C. ARCHITECTURE de l'article 3.4 du règlement sur le PIIA ;

CONSIDÉRANT l'absence d'information précise quant à la teinte exacte de rouge choisie ;

CONSIDÉRANT QUE les couleurs retenues pour les composantes architecturales d'une construction (corps principal du bâtiment, détails architecturaux, fenêtres, portes et toit) doivent privilégier un agencement harmonieux ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU d'autoriser la demande de P.I.I.A. sous condition que la couleur rouge retenue corresponde à une teinte de rouge brique ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément.. et résolu que le conseil municipal autorise la demande de P.I.I.A. de rénovation extérieure des escaliers et galeries du bâtiment sis au 133, rue Saint-Pierre du côté du 1, rue de la Banque – Lot 3 608 228 à condition que :

- la couleur rouge retenue dans le cadre des travaux corresponde, à une teinte de rouge brique.

**Énumération des documents joints au bordereau**

**Finances et trésorerie**

No projet (si PTI) :		No commande : (module engagement financier, si disponible)	
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Poste budgétaire :		Poste budgétaire	\$
Total du projet :			

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

18 septembre 2025

Signature

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme		
<b>Date de la demande</b>	18 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur point de vue remarquable (chemin de l'Anse – Baie de Choisy) – 165, chemin de l'Anse – Construction d'une habitation unifamiliale isolée – Lot 3 609 961 – Zone H-22</b>	2025-20049

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La demande de P.I.I.A. vise la construction d'une habitation unifamiliale sur deux étages avec garage intégré.

En vertu du règlement numéro 345-2016, tout projet de construction dans un point de vue remarquable doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au conseil municipal.

Le projet ne respecte pas les objectifs de l'article 8.4 du règlement sur le P.I.I.A.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-09-88

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 16 septembre 2025

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2025-20049 déposée le 27 août 2025 visant la démolition et la reconstruction d'une habitation unifamiliale isolée ;

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)* numéro 345-2016 et ses amendements (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de construction d'un bâtiment principal dans le secteur point de vue remarquable doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé présente des volumes et des formes propres aux habitations modernes, lesquels contrastent avec le caractère rural et traditionnel du secteur ;

CONSIDÉRANT QUE, par sa forme et son gabarit, le projet n'est pas modulé de manière à limiter adéquatement son impact sur le paysage ;

CONSIDÉRANT QUE le concept architectural retenu ne constitue pas une recherche d'intégration harmonieuse avec les caractéristiques naturelles et bâties du milieu ;

CONSIDÉRANT QUE de ce fait, le projet ne respecte pas l'ensemble des objectifs de l'article 8.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20049 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal refuse la demande de P.I.I.A., telle que déposée, pour la construction d'une habitation unifamiliale isolée sise au 165, chemin de l'Anse.

**Énumération des documents joints au bordereau**

--

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

Bordereau de transmission de résolution  
Page 3

--

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

18 septembre 2025

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

---

Signature

18 septembre 2025

---

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme	
<b>Date de la demande</b>	18 septembre 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>P.I.I.A. – Secteur points de vue remarquable (chemin de l'Anse – Baie de Choisy) – 214, chemin de l'Anse – Démolition et reconstruction d'une habitation unifamiliale isolée – Zone H-22</b>	2025-20047

### Rapport

(détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

La demande de P.I.I.A. vise la démolition et la reconstruction d'une habitation unifamiliale isolée

En vertu du règlement numéro 345-2016, tout projet de construction dans les points de vue remarquables doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au conseil municipal.

Le projet respecte ainsi l'ensemble des objectifs de l'article 8.4 du règlement sur le P.I.I.A.

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-09-87

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 16 septembre 2025

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 2025-20047, déposée le 27 août 2025 visant la démolition et la reconstruction d'une habitation unifamiliale isolée ;

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de construction d'un bâtiment principal dans le secteur point de vue remarquable doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE, compte tenu de sa forme, de son implantation et de la topographie du site, le bâtiment s'insère de manière discrète dans le paysage ;

CONSIDÉRANT QUE son positionnement en contrebas du talus réduit sa visibilité et ne constitue pas un obstacle à la contemplation du paysage ;

CONSIDÉRANT QUE le concept architectural s'intègre aux caractéristiques naturelles et bâties du milieu de par la forme, le volume, la sobriété au niveau des couleurs choisies et la nature des matériaux ;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte l'ensemble des objectifs et critères de l'article 8.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20047 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal autorise la demande de P.I.I.A., telle que déposée, pour la démolition et la reconstruction d'une habitation unifamiliale isolée sise au 214, chemin de l'Anse.

**Énumération des documents joints au bordereau**

--

**Finances et trésorerie**

<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

Bordereau de transmission de résolution  
Page 3

--

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

---

Signature

---

18 septembre 2025

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

---

Signature

---

18 septembre 2025

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme	
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Laurence Gougeon, Conseillère en urbanisme – Service de l'urbanisme	
<b>Date de la demande</b>	18 septembre 2025	
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025	
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/> Papier <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/>	Nombre de copie papier : 1

<b>Titre de la résolution</b> (ce qui apparaîtra au procès-verbal)	<b>Numéro de dossier</b>
<b>P.I.I.A. – Secteur mixte autoroutier – 466, chemin de la Grande-Ligne – Remplacement de l'enseigne communautaire sur socle Super C – Lot 4 474 835 – Zone C-138</b>	2025-20043

### Rapport

(détails/explanations du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Remplacement d'une enseigne communautaire sur socle en cour avant. L'enseigne a déjà été remplacée. Selon le demandeur, l'enseigne « Les Galeries Rigaud » était brisée et devait être remplacée rapidement. Les dimensions de l'enseigne restent les mêmes qu'à l'origine.

En vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A »), tout projet de modification d'une enseigne dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'un P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et au conseil municipal.

Le projet respecte l'ensemble des objectifs de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A.

\*Le permis de démolition sera délivré d'ici le 24 septembre et nous recevrons une confirmation de la part des demandeurs de l'engagement de ces derniers à retirer l'enseigne sur poteau avant le 1<sup>er</sup> octobre).

### Historique

(ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

Recommandation numéro : U25-09-83

Réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 16 septembre 2025

### Préambule

(CONSIDÉRANT/ATTENDU)

CONSIDÉRANT la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (ci-après la « demande de P.I.I.A. ») numéro 2025-20043, déposée le 20 août 2025 visant le remplacement d'une enseigne communautaire sur socle en cour avant ;

CONSIDÉRANT les documents de présentation du Service de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro 345-2016 et ses amendements* (ci-après le « règlement sur le P.I.I.A. »), tout projet de construction d'un bâtiment principal dans le secteur mixte autoroutier doit faire l'objet d'une approbation d'une demande de P.I.I.A. et doit être acheminé au Comité consultatif d'urbanisme (ci-après le « CCU ») et au conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté respecte les règlements normatifs d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne proposée est neutre et représente l'image du commerce ;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage ne modifiera pas la signature particulière du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux sont de qualité de base, solide et sécuritaire ;

CONSIDÉRANT QUE l'intervention projetée répond ainsi aux objectifs de la section D. AFFICHAGE de l'article 6.4 du règlement sur le P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU au conseil municipal relatif à la demande de P.I.I.A. numéro 2025-20043 ;

PAR CONSÉQUENT,

**Dispositif**

(décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... *il est résolu que...* »)

Il est proposé par Choisissez un élément. et résolu que le conseil municipal autorise la demande de P.I.I.A. telle que déposée pour la modification d'une enseigne communautaire sur socle au 466, chemin de la Grande-Ligne – Lot 4 474 835.

**Énumération des documents joints au bordereau**

<b>Finances et trésorerie</b>			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

**Source de financement :**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Règlement d'emprunt no | <input type="checkbox"/> Fonds de roulement |
| <input type="checkbox"/> Réserve                | <input type="checkbox"/> Autre              |
| <input type="checkbox"/> Activités financières  |   |

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE**

**Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
Commentaires		
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**Commentaires**

# Bordereau de transmission de résolution

Page 3

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
Greffière

22 septembre 2025

---

Signature

---

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
Directrice générale par intérim

22 septembre 2025

---

Signature

---

Date



<b>Préparé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice générale par intérim - Service de la direction générale		
<b>Demandé et approuvé par</b> (nom et titre)	Anne-Marie Déziel, Directrice, Service des loisirs, de la culture et du tourisme		
<b>Date de la demande</b>	17 septembre 2025		
<b>Séance ordinaire du</b>	1 <sup>er</sup> octobre 2025		
<b>Extrait conforme de la résolution</b>	Électronique <input checked="" type="checkbox"/>	Papier <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/>
			Nombre de copie papier : 1

Titre de la résolution (ce qui apparaitra au procès-verbal)	Numéro de dossier
<b>Signature d'une nouvelle entente de prêt – Bâtiment situé aux 19-23, rue Saint-Jean-Baptiste Est – Café de la Débrouille</b>	

Rapport (détails/explications du dossier décisionnel qui servira pour la prise de décision du conseil)

Historique (ex. : résolutions, contrats, événement, etc.)

CONSIDÉRANT que la Ville de Rigaud (ci-après la « Ville ») est propriétaire du bâtiment situé aux 19-23, rue Saint-Jean-Baptiste Est ;
CONSIDÉRANT que le Café de la Débrouille y exerce sa mission d'assurer la sécurité alimentaire à des individus, à des ménages ou à des familles de la Ville et ses alentours ;
CONSIDÉRANT que la Ville souhaite poursuivre son appui à cet organisme communautaire en lui permettant de continuer d'occuper ledit local ;
CONSIDÉRANT que l'entente actuelle entre la Ville et le Café de la Débrouille prendra fin le 31 décembre 2025 ;
CONSIDÉRANT la volonté des parties de conclure une nouvelle entente d'une durée de cinq (5) ans ;

Dispositif (décision à inscrire dans la résolution au moment de l'adoption, ce qui suivra « ... il est résolu que... »)
Il est proposé par <b>Choisissez un élément</b> et résolu :
<p>1- D'autoriser la signature d'une nouvelle entente de prêt de locaux du bâtiment situé aux 19-23 Saint-Jean-Baptiste Est entre la Ville de Rigaud et le Café de la Débrouille pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2030 ;</p> <p>2- Que la mairesse et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe, soient autorisées à signer ladite entente ainsi que tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.</p>

Énumération des documents joints au bordereau
[Redacted]

Finances et trésorerie			
<b>No projet (si PTI) :</b>		<b>No commande :</b> (module engagement financier, si disponible)	

<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Poste budgétaire :</b>		<b>Poste budgétaire</b>	\$
<b>Total du projet :</b>			

**Source de financement :**

Règlement d'emprunt no  
 Réserve  
 Activités financières

Fonds de roulement  
 Autre

**Si besoin d'un amendement budgétaire, précisez :**

Coût : Poste(s) budgétaire(s) :

**SECTION RÉSERVÉE À LA TRÉSORERIE****Certificat de crédit du trésorier**

<input checked="" type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite pour un montant de :	\$
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite, mais sous réserve, pour un montant de :	\$
	Commentaires	
<input type="checkbox"/>	Je soussigné(e) refuse la présente demande pour la ou les raisons suivantes :	

Signature

Date

**SECTION RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE****Commentaires***Copie conforme à l'original signé numériquement*

Camille Primeau, LL. B., LL. M., OMA  
 Greffière

18 septembre 2025

Signature

Date

*Copie conforme à l'original signé numériquement*

Anne-Marie Déziel  
 Directrice générale par intérim

18 septembre 2025

Signature

Date